

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2019)

Rubrik: Rapport d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport d'activité

À la recherche du sens des mots

Nicole Pousaz

Au commencement était le Verbe.

Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ λόγος

Les généalogies, Socrate; celles des héros et des hommes; ... les récits relatifs à l'antique fondation des cités; et, d'une manière générale, tout ce qui se rapporte aux sciences du passé (archaiologia); si bien que j'ai dû, à cause d'eux, étudier et travailler toutes ces questions.

Platon, *Hippias majeur*

C'est en terre grecque que le mot archéologie apparaît dans un texte pour la première fois. On doit en effet au philosophe Platon (428–348 av. J.-C.) l'utilisation de ce terme dans un passage de l'*Hippias majeur*, où la valeur et le succès du sophiste Hippias, renommé dans tout le monde grec, tiennent dans sa science du passé, « archaiologia » (d'après François Djindjian, *Manuel d'archéologie*, Paris, 2011).

Si ce préambule fait appel aux origines du mot désignant notre institution, l'Archéologie du canton de Vaud, c'est que l'année 2019, plus que d'habitude, a offert l'occasion de se pencher, à nouveau, sur la terminologie, la justesse des appellations et le sens des définitions, pour répondre à l'impératif besoin d'un vocabulaire compréhensible de toutes et tous, à commencer par les propriétaires fonciers et leurs représentants. La perception améliorée de notre profession, au sein même de l'administration vaudoise, a requis en outre la réponse à de nombreuses questions et précisions langagières. Archéologue, conservateur du patrimoine archéologique, technicien de fouilles ou collaborateur technique, ces quatre termes ont été explicités jusque dans les moindres détails afin de pouvoir les insérer plus équitablement dans le répertoire cantonal des métiers. Grâce à l'introduction de cahiers des charges génériques, la stabilité et la structuration de l'équipe est désormais assurée. De même, le nécessaire recours à un personnel auxiliaire qualifié peut s'appuyer sur un référentiel partagé.

Quel enseignement tirer de ce besoin d'explicitations réitérées? L'évident constat que beaucoup de notions fondamentales de notre domaine, pourtant fort usitées, sont loin d'être toujours comprises à leur juste sens. Mais c'est le propre de cette science du passé dont les acteurs constituent une très petite population au sein de notre société. Par le hasard d'une convergence des calendriers, ce thème a dû être développé sur plusieurs fronts en parallèle.

Il est d'ailleurs assez piquant de relever que nos réflexions terminologiques préfigurent les débats actuels autour des termes de pandémie / épidémie, de distances sociales / physiques, de

confinement / semi-confinement, de crise sanitaire, de gel hydroalcoolique, tous termes devenus familiers du citoyen, alors qu'ils faisaient surtout partie du vocabulaire médical ou sociologique. Avec l'œil de l'anthropologue du passé, à l'heure où nous rédigeons ces lignes pour esquisser les traits majeurs de l'année 2019, il nous plaît d'imaginer qu'on la désignera peut-être à l'avenir comme l'année d'avant le (ou la) COVID-19 soit l'an 1 av. CD-19, pour autant que l'on réussisse à se mettre d'accord sur la date exacte de son apparition!

Du Service des bâtiments à la Direction générale des immeubles et du patrimoine

Depuis 1971, c'est le Service des bâtiments qui est « tenancier de l'archéologie », selon l'expression de Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal (in Bruno Marchand (éd.), *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, Lausanne, 2015, p. 123). Devenu par la suite Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA), puis Service des immeubles, du patrimoine et de la logistique (SIPAL) après sa fusion avec le Service immobilier et logistique (SIL), il poursuit sa métamorphose pour devenir désormais la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP). Le passage de « Service » à « Direction générale » a produit un effet domino sur les entités administratives internes qui ont dû être renommées, voire repensées. Pour l'ancienne « Division Patrimoine » la mutation se limite à son nouvel intitulé de « Direction de l'archéologie et du patrimoine » (DAP), composée de deux Divisions. Elle demeure pilotée par deux directrice / directeur, à savoir l'archéologue cantonale et le conservateur cantonal des monuments et sites, perpétuant ainsi la structure mise en place en 1973.

On appréciera le double recours à l'appellation de patrimoine, qui apparaît dans DGIP et DAP et prend un sens différent selon le niveau auquel on se place. Dans l'intitulé de la Direction générale, le terme est appliqué au sens d'héritage ou de portefeuille immobilier, dont fait partie naturellement le patrimoine historique ou culturel.

→ Fig. 1

Lausanne-Vidy Route de Chavannes 15a. Vue vers le nord-ouest du *decumanus* avec ses trois niveaux de chaussées.
© Archéologie cantonale, Lausanne, Ch. Falquet



Un avant-projet de loi en adéquation avec les pratiques d'aujourd'hui

La refonte de l'actuelle loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS) participe d'un même besoin de clarification. La loi actuelle promulguée en 1969 a prévalu à la création de l'Archéologie cantonale et défini les premiers instruments de l'archéologie préventive. Elle était alors novatrice, en privilégiant la protection générale du patrimoine naturel et culturel, selon une structure qui faisait bénéficier chaque domaine des bases posées en exergue, sans entrer dans de trop grands détails d'exécution, peu utiles à l'époque. Exactement cinquante ans plus tard, cette LPNMS dépossédée d'une partie de ses articles relatifs au patrimoine culturel mobilier, suite à la promulgation de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) par le Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC), n'a pas non plus été mise en conformité avec la loi sur les subventions (LSubv). La protection de la nature a elle aussi subi d'importantes mutations, face aux emprises humaines et à la prise de conscience qu'il est plus que temps d'édicter des mesures pour protéger les ressources naturelles, la biodiversité et tenir compte des normes environnementales nouvelles.

Qui dit loi, dit écrits, décrets et textes, inscrits autrefois dans la pierre ou l'argile des tablettes. Formellement, une loi est un acte juridique pris par une autorité précise qui est légitime et a les moyens de commander. Une loi se compose d'un ensemble de signifiants (les mots) : les mots sont la clé, les clés de la loi.

Des fouilles préventives sur des sites célèbres

Si les analyses de fond, les réflexions des tenants et aboutissants de la démarche archéologique et la protection des sites enfouis ont occupé une partie des esprits de l'Archéologie cantonale, plusieurs fouilles préventives ont également été mises sur pied, au terme de négociations plus ou moins fastidieuses avec les maîtres d'ouvrage. Les deux centres archéologiques du canton que sont Vidy et Avenches, ont vu à nouveau de spectaculaires chantiers se dérouler en plein cœur du tissu urbain actuel, comme en témoignent les images ci-contre.

À Lausanne-Vidy Route de Chavannes 15a, une fouille préventive a été réalisée dès le mois d'avril 2019 dans le cadre de la construction d'un immeuble et d'un parking souterrain. Elle touche le centre-ouest du *vicus* de *Lousonna*, dans un secteur exploré depuis les années 1960 Fig. 1, 2 et 4. Les vestiges les plus anciens remontent au Néolithique, dont deux inhumations en coffre de dalles. Au Bronze final, un tumulus de 30 m de diamètre encerclé d'un fossé, abrite une tombe à crémation, espace funéraire encore en usage à la fin du Second âge du Fer, comme en témoignent d'étonnantes dépôts de céramique. Les premiers états du *vicus* sont marqués par des constructions en terre et bois datées de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C., formant la trame orientale d'un îlot occupé jusqu'au 3^e s. apr. J.-C. L'habitat du Haut Empire est caractérisé par des espaces couverts, des cours, des ateliers, des structures de stockage, organisés entre deux voies principales, le long d'une rue secondaire.

↓ Fig. 2
Lausanne-Vidy Route de Chavannes 15a.
Vue vers le sud-ouest de la ruelle secondaire et l'atelier de métallurgie en cours de fouille.
© Archeodunum SA





← Fig. 3
Avenches-Route
du Pré-Vert. Coupe
stratigraphique dans une
maison de l'insula 3,
avec les niveaux
successifs du 1^{er} au
3^e siècle apr. J.-C.
© SMRA

Du côté d'Avenches, les interventions se sont enchaînées en différents secteurs de la ville. Le projet de construction d'un pôle de santé au Pré-Vert a entraîné la fouille d'une surface de 800 m² dans un îlot d'habitation, l'insula 3. L'intervention a mis en évidence un niveau d'occupation remontant à l'âge du Bronze, ainsi que les constructions successives de ce quartier antique, du 1^{er} au 3^e siècle apr. J.-C. Fig. 3. Près de 500 objets ainsi que plusieurs milliers de tessons de céramique ont été mis au jour. À la station Agip, les travaux pour l'implantation d'une citerne à essence ont permis de documenter des fosses d'époque celtique, un bâtiment maçonné romain ainsi que plusieurs sépultures médiévales en lien probablement avec l'église Saint-Martin. Les travaux d'agrandissement du collège de Sous-Ville et les équipements sur le site de l'ancienne Brocante ont également livré des vestiges qui sont venus compléter ceux déjà mis en évidence dans ces parcelles.

une région archéologique au sens de l'art. 67 LPNMS, soit *après*, dans le cas de sondages demandés dans une zone à risque mais non inscrite encore comme région archéologique. Il a donc fallu rédiger des décisions administratives pour statuer notamment sur la prise en charge des fouilles préventives par le maître d'ouvrage / propriétaire en vertu du principe de causalité, susceptibles de recours auprès du Tribunal cantonal.

À Morges-Églantine, un vaste projet immobilier d'écoquartier sur les hauteurs de la ville a donné lieu à la découverte d'une occupation protohistorique jusqu'alors inconnue. Plus de 800 trous de poteau ont ainsi été reconnus, auxquels s'ajoutent trois foyers à pierres chauffées et des fosses. Plusieurs ensembles cohérents dessinent deux orientations de bâtiments axées nord-ouest / sud-est et sud-ouest / nord-est. Les premiers éléments de datation (céramique) indiquent pour le moment une datation de la fin de l'âge du Bronze.

↓ Fig. 4
Lausanne-Vidy
Route de Chavannes
15a. Tombe de type
« Chamblandes »,
vue vers le sud-est.
© Archeodunum SA

D'autres fouilles sur des sites qu'il a d'abord fallu identifier

En parallèle à la surveillance rapprochée des sites d'importance nationale dont la connaissance se complète année après année au fil des fouilles préventives, la veille du territoire telle que l'effectue la petite entité des conservateurs du patrimoine a permis d'identifier des couches archéologiques en des secteurs géographiques où aucune découverte ancienne ou lieu-dit indicateur ne le laissaient penser. Ces résultats s'inscrivent dans la stratégie appliquée depuis dix ans, où les projets dont les emprises au sol atteignent 5000 m² sont systématiquement diagnostiqués, pour autant que la topographie laisse préjuger favorablement d'une ancienne installation humaine.

La découverte de ces sites nouveaux a déclenché la mise en place rapide de fouilles préventives, dont les objectifs et spécificités ont dû être déterminés dans un cahier des charges rédigé par l'Archéologie cantonale. Ce processus de détection dépasse un peu le cadre légal existant, puisque leur découverte se produit soit *avant* la mise à l'enquête d'un projet touchant



Au nord de Crissier, une campagne de sondages préliminaires suivie d'une fouille a été réalisée dans une zone destinée à un nouveau quartier d'habitation (projet Smarthill). Elle a mis en évidence, hormis une conduite d'eau en molasse grise d'époque romaine, un nouvel habitat protohistorique matérialisé par environ 300 trous de poteau, quelques fosses et de rares foyers. Le mobilier – pointe de flèche à ailerons en bronze, une centaine de tessons, des ossements d'animaux – montre que le site a été occupé durant le Bronze récent-final. Des objets plus anciens, comme une hache en pierre polie, ainsi que des nucleus et des éclats de taille de silex, témoignent que le lieu a été occupé dès le Néolithique Fig. 6.

Une autre campagne de sondages demandée dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement à Denges-En Trési, sur une étendue de plus de 5000 m², a conduit à la découverte d'au moins deux sépultures à incinération du Bronze final, ainsi que de probables restes d'habitat également de l'âge du Bronze Fig. 7. Une tombe en pleine terre témoigne de la longue fréquentation de ce cimetière puisque elle a pu être datée de La Tène ancienne par ¹⁴C.

Enfin, à Corcelles-près-Payerne, c'est un badaud qui a alerté l'Archéologie cantonale de la présence d'un mur romain avec une couche à *tegulae*, sur une parcelle déjà terrassée pour la construction de plusieurs villas. Cette mise au jour d'un établissement romain complètement inconnu constitue bien une découverte fortuite, dont la détection a « échappé » à l'entreprise de génie civil, fort irritée d'être suspectée de destruction volontaire, mais qui a pourtant omis de la signaler à l'AC.

Quelques chiffres

Le volume de projets traités par l'Archéologie cantonale s'élève à 735 dossiers qui lui ont été soumis par la CAMAC, ce qui a nécessité la prescription de mesures conservatoires dans 252 cas. En plus de ces dossiers dont le flux a légèrement baissé, certainement en lien avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT, de nombreux autres projets touchant à des régions archéologiques identifiées ou potentielles, comme on l'a vu ci-dessus, parviennent à la Division par d'autres voies. Les surveillances des travaux, les sondages de diagnostic et les fouilles préventives ont occasionné environ 120 interventions de terrain, dont le tableau ci-dessous

synthétise types et résultats Fig. 5. Sur le territoire de la commune d'Avenches, on décompte en outre un total de dix interventions.

- Nombre de sites archéologiques enregistrés : 3654 (+ 52 depuis 2018)
- Nombre de régions archéologiques enregistrées : 1735 (+ 40 depuis 2018)

L'outil numérique des conservateurs du patrimoine archéologique

Pour assumer la bonne gestion et la préservation maximale des sites et périmètres qui les protègent, la Division s'appuie sur un système d'information géographique fondamental nommé carte Archéo, dont il a souvent été question dans ces annales. Source de préoccupations répétées, inhérentes à sa structure même, l'application, pièce centrale de l'inventaire archéologique tel que le conçoit la LPNMS (art. 49), a dû être abandonnée dans sa forme WEB en raison de l'obsolescence de l'un de ses composants. Il s'est agi de revenir à une version Desktop avec une barre d'outils spécialement développée pour le métier, sur ArcGIS 10.6. Cette nouvelle migration a impliqué des cours de formation à ArcGIS, des changements d'habitudes de travail et fait apparaître de nombreux bugs qu'il a fallu tenter de corriger tout au long de l'année pour atteindre l'objectif d'un outil mieux adapté et plus stable à l'avenir.

Une nouvelle loi pour protéger le patrimoine culturel bâti et archéologique

Depuis plusieurs années, la nécessité de réviser voire réécrire une loi de protection du patrimoine historique ou patrimoine culturel est relevée régulièrement par les archéologues professionnels, pour qui l'actuelle n'est plus adaptée aux pratiques et menaces d'aujourd'hui. Nous nous en inquiétons déjà à l'occasion de l'assemblée d'Archéologie suisse à Lausanne (voir à ce sujet nos lignes dans le numéro spécial AS, 34, 2011, 2, p. 67–69). Le monde politique à son tour – députés, communes – s'est régulièrement exprimé au sein du Grand Conseil ou par voie de presse, suite à des découvertes dont les coûts de fouille préventive venaient grever les budgets communaux, selon l'application faite par le canton du principe de causalité.

	Nbre	Résultats	Proportion
Interventions	117	67 positives	57.3%
		31 négatives	26.5%
		19 non déterminantes	16.2%
Campagnes de sondages	43	20 positives	44%
		16 négatives	37.2%
		7 non déterminantes	16.3%
Surveillances	37	13 positives	35.1%
		13 négatives	35.1%
		11 non déterminantes	29.7%
Analyses, découvertes fortuites, fouilles préventives, observations diverses, prospections au sol, réaménagements	37	34 positives	91.9%
		2 négatives	5.4%
		1 non déterminante	2.7%

→ Fig. 5
Types et résultats
des interventions
archéologiques réalisées
en 2019.



← Fig. 6
Crissier-Les Têtes.
Coupe stratigraphique
de l'habitat
protohistorique,
recouvert par 2,5 m
de colluvions.
© Archeodunum SA



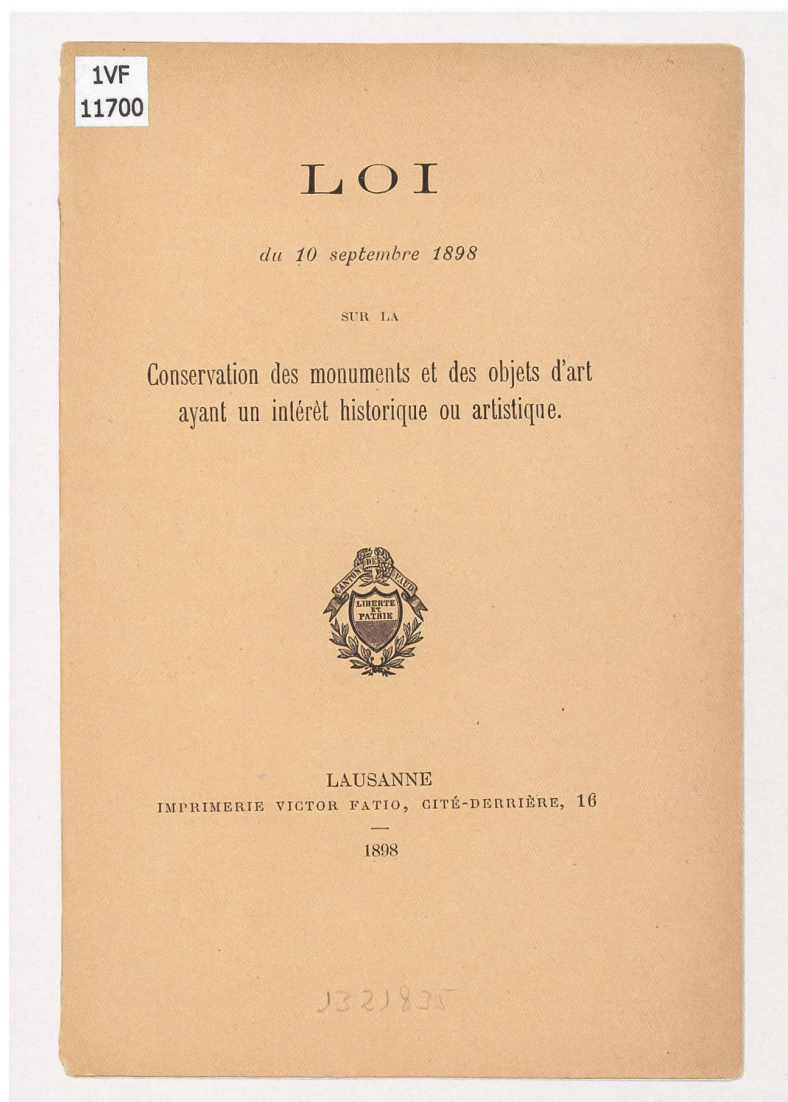
← Fig. 7
Denges-En Trési.
Vue des sondages
préliminaires.
© Archeodunum SA

Il a fallu de longs travaux préparatoires, des examens attentifs des diverses législations cantonales et une analyse pertinente des spécificités institutionnelles vaudoises pour bien circonscrire les objectifs à privilégier par ce nouveau dispositif légal. Certaines versions ont été abandonnées en cours de route, suite à des départs de personnes ou des remaniements administratifs. Enfin, la LPNMS englobant à l'origine le patrimoine naturel et le patrimoine culturel tant mobilier qu'immobilier, toucher à l'un ou l'autre volet nécessitait une étroite coordination entre les départements concernés.

Ce parcours jalonné d'embûches s'est finalement conclu par la présentation en conférence de presse, le 4 novembre 2019, de l'avant-projet de loi sur le patrimoine culturel immobilier (LPPCI), soumis à la consultation publique. Les spécialistes de la Direction de l'archéologie et du patrimoine ont largement contribué à la rédaction des articles pour lesquels les connaissances métier étaient indispensables. Les débats ont été animés, des explications circonstanciées ont dû être produites et les risques de certains choix pointés du doigt, en terme politique mais aussi de stratégie de protection.

↓ Fig. 8

Le 10 septembre 1898, le canton de Vaud édicte la première loi de Suisse sur la conservation des monuments et des objets historiques ou artistiques.



Des régions archéologiques à risques variables: l'exemple des sites médiévaux

Une des notions introduites par la LPNMS de 1969, base de l'archéologie préventive dans notre canton, réside dans la notion de « région archéologique » au sens des art. 67 LPNMS et 38 RLPNMS. Ces articles ont été totalement repris dans le projet de LPPCI et se voient renforcés par d'autres qui déterminent formellement ce qu'est l'inventaire des données archéologiques, qu'il s'agisse de sites ou des secteurs sensés les protéger.

Malgré la consolidation légale apportée aux actions de l'Archéologie cantonale, la question essentielle du contenu même des régions protégées demeure entière. La carte archéologique est le répertoire de toutes les connaissances et géodonnées dans le domaine (sites, régions archéologiques, interventions) mais ne constitue pas un plan d'affectation. L'AC l'établit sans consultation préalable du propriétaire ou de la commune concernés et se base sur les indices archivistiques et historiques (prospections, surveillances, sondages, fouilles, lieux-dits évocateurs, témoignages, trouvailles fortuites, etc.). Les régions archéologiques sont des périmètres d'alerte, dont l'adéquation avec l'étendue et la localisation d'un site est rarement parfaite. Ainsi, elle peut très bien ne contenir aucun vestige, en l'absence de vérification par sondages. A contrario, dans plusieurs dossiers récents, des sondages de diagnostic ont permis la découverte de sites, soit en dehors de leur périmètre de protection mais à proximité, soit totalement inédits en dehors de toute région archéologique.

Ceci étant précisé, il vaut la peine de revenir sur la manière dont elles ont été créées.

Dès 1975, la Section des monuments historiques et archéologie du SBMA met sur pied le programme de la nouvelle carte archéologique du canton de Vaud. Elle reprend la littérature relative aux antiquités vaudoises, dépouille le fonds d'archives des monuments historiques déposé aux Archives cantonales vaudoises, étudie les photos aériennes prises soit par le Service topographique fédéral, soit par le Bureau de construction des autoroutes, consulte les anciens cadastres, les catalogues et les archives des musées.

Le tracé des périmètres s'est fait en général en confrontant les données connues du site (circonstances qui ont produit le renseignement: fouille, restauration, trouvailles fortuites, etc.) avec la localisation des lieux-dits cités sur les cadastres anciens (correspondant au plus près aux dates des renseignements) et leur vérification sur la carte Siegfried de 1890 et éditions suivantes. L'utilité de cette carte réside dans le fait qu'elle porte encore l'indication des ruisseaux, haies et chemins actuellement détruits par le remembrement entrepris depuis la dernière guerre ou par des corrections routières. Enfin, les indications ont été reportées sur les plans communaux à disposition (échelles cadastrales au 1:5000); le report a également été fait sur la carte nationale au 1:25 000.

La forme donnée aux périmètres résulte du degré de précision des renseignements à disposition et de l'étendue présumée du site. Une région archéologique

correspond davantage aux parcelles actuelles concernées par la présence des vestiges qu'à une réalité historique dont on ne peut être sûr qu'une fois le gisement archéologique intégralement fouillé.

Grâce au précieux document de synthèse réalisé en 2000 par François Francillon, principal responsable de la carte archéologique (cf. *AVd. Chroniques* 2018, p. 18-19), les orientations et les sources qui ont conduit, au fil des ans, à la création, au traçage et aux appellations de cette base de données sont accessibles.

Bibliographie ancienne

Dans la majorité des cas, les renseignements tirés de la bibliographie ancienne (anciens inventaires de Levade, Bonstetten, Viollier, etc.) ne donnent que des lieux-dits, sans autres précisions géographiques. La méthode adoptée vers 1980 consista à revenir aux cadastres de l'époque où le renseignement était apparu pour la première fois, et le reporter, via la carte Siegfried de 1898, sur le 1:25 000 actuel.

Étude des cadastres anciens et des toponymes

Le lieu-dit, nom bien spécifique donné à une parcelle de terrain, était à l'époque un marqueur du territoire, utile à la communauté qui y résidait, s'y approvisionnait et y produisait nourriture et outillage. Il servait à particulariser un élément du paysage, fixant la propriété ou l'usage du lieu entre les membres de la communauté. Appliqué à la terre, c'était le principe du patronyme ou du surnom, ce sont d'ailleurs les particularités physiques du terrain qui en ont le plus

souvent engendré la dénomination, enregistrant ainsi un souvenir précis et parfois ancien.

S'appuyant sur ce postulat, François Francillon s'est astreint à relever sur les cadastres du 17^e au 19^e siècle tous les lieux-dits présentant un caractère d'occupation humaine ancienne. Pour les toponymes plus spécifiques du Moyen Âge, les exemples qui ont été retenus peuvent aussi se rapporter aux périodes protohistorique, romaine ou moderne.

Les décomptes offerts ci-dessous se réfèrent aux données actuelles, dont la majeure partie remonte aux « années Francillon » Fig. 9.

Prospections systématiques au sol

Commencées vers 1980 par Anne-Pascale Krauer dans le cadre de son mémoire de Licence sur les districts de Nyon et Cossonay, elles se sont poursuivies pendant quelques années, mais ont été abandonnées faute de prospecteurs et de méthodologie précise. À l'époque, le but de ces prospections portait sur la vérification des lieux-dits significatifs d'établissements romains ou du Moyen Âge, par la présence ou l'absence de matériel de ces époques, particulièrement les tuiles ou une topographie particulière : fossés, mottes, etc.

Prospections aériennes

Les prospections aériennes ont débuté en 1976 et ont continué sans interruption jusqu'en 1994. Beaucoup de sites furent repérés de cette manière, surtout pour ce qui concerne l'époque gallo-romaine. Des prospections aériennes régulières continuent d'être commanditées, au gré des secteurs géographiques prioritaires.

↓ Fig. 9
Sites archéologiques créés sur la base des toponymes spécifiques au Moyen Âge.

Indices de fortifications	
Châtelard	44 sites dont 5 HMA, 9 MA, 13 indéterminés
Châtillon	14 sites dont 2 MA et 7 indéterminés
Motte	38 sites dont 1 HMA, 19 MA, 7 indéterminés
Tour	32 sites dont 2 HMA, 16 MA et 3 indéterminés
Bastia	1 site HMA
Vieux Château	6 sites dont 1 HMA, 3 MA, 1 indéterminé et 1 romain
Indices de nécropoles	
Le Martele	3 sites dont 1 HMA et 2 MA
Les Martherey (-ay)	12 sites dont 3 HMA, 7 indéterminés mais supposément marqueurs de nécropoles du HMA
Es Tombay (-ey, -aillon, -et)	21 sites dont 4 HMA, 1 MA, 15 indéterminés mais supposément marqueurs de nécropoles du HMA et 1 romain
Indices de lieux culturels et hospitaliers	
Chapelle	18 sites dont 3 HMA et 9 MA, 1 indéterminé
L'Hôpital	4 sites dont 3 MA et 1 romain
La Maladière (-aire)	46 sites dont 1 romain, 1 HMA et 39 MA (à noter que la plupart de ces RA n'ont pour l'instant pas livré de vestiges)
Indices de juridiction	
Les Fourches	18 sites dont 17 MA et 1 La Tène
(Sur) le (vieux) Gibet	7 sites dont 7 MA
Le lieu du supplice	1 site MA
Indices d'anthroponymes du Haut Moyen Âge (-ens dérivé de -inge)	
Torclens	
Pellens	
Daillens	

Pour un examen critique

Le premier recensement de François Francillon et son équipe s'est voulu très rigoureux et créa véritablement la base de notre connaissance archéologique du territoire. L'immense majorité des régions et sites archéologiques à partir desquels nous rédigeons nos préavis aujourd'hui a été inventoriée à cette époque.

Néanmoins, pour le Moyen Âge, on peut regretter l'absence d'une protection systématique des églises villageoises qui sont très fréquemment joutées par une nécropole de la même époque, alors que de nombreuses régions supposément médiévales ont été créées ailleurs seulement sur la base de toponymes.

De même, si tous les centres urbains médiévaux (Rolle, Morges, Yverdon, Payerne, Vevey, etc.) ont été inscrits dans une région archéologique, il n'en est pas de même pour les agglomérations rurales ou monastiques, etc., qui peuvent remonter à la même période.

Si des découvertes fortuites des vestiges les plus évidents que sont les sépultures nous sont régulièrement rapportées par les ouvriers lors de terrassements, à l'instar de Gimel ou Pampigny (cf. notices p. 102 et 112), il y a fort à craindre que des témoins matériels beaucoup plus discrets soient détruits par mégarde s'ils ne sont pas recensés dans la carte. L'exemple de Corcelles-près-Payerne évoqué *supra*, laisse très peu d'espoir du signalement spontané de découvertes immobilières fortuites, d'autant plus quand il s'agit de constructions en terre et bois dont la reconnaissance est impossible par des profanes. Même si l'actualisation de la carte archéologique demeure le chantier permanent de l'AC, comme en témoignent les chiffres d'année en année, il est peut-être temps d'investir dans de nouvelles forces pour reprendre systématiquement le travail d'analyse du territoire dans l'optique d'améliorer les outils de prédiction. À cet égard la redécouverte du lieu où résidait la communauté monastique d'Echono est révélatrice : malgré le remarquable et systématique dépouillement des sources archivistiques accompli par nos prédécesseurs, des informations non prises en compte ont fini par se révéler à la faveur d'une récente analyse de la commune de Montricher (*infra* p. 20). Grâce aux nouveaux moyens techniques, à commencer par les relevés LiDAR et les modèles numériques de terrain, renforcés par les photographies aériennes régulières, des secteurs considérables du territoire cantonal recèlent encore un important potentiel de sites archéologiques qu'il serait temps d'identifier en vue de leur préservation pour nos héritiers, comme le préconise la Convention de Malte.

Communiquer l'archéologie*Quatrièmes Journées vaudoises d'archéologie*

Après les trois éditions réussies de 2016, 2017 et 2018, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire ainsi que l'Archéologie cantonale ont convié le public aux quatrièmes Journées vaudoises d'archéologie. Tenues les 26, 27 et 28 avril 2019 autour de la thématique des chasseurs-cueilleurs, elles ont attiré un nombreux public qui a pu découvrir les collections de printemps, les animations pour enfants, ainsi que le très

pédagogique *Ice Age Panorama*, dispositif itinérant de communication élaboré par notre collègue préhistorienne Denise Leesch.

Les présentations consacrées aux actualités de la recherche ont été suivies par près de 81 personnes le vendredi et ont offert un panorama de belle qualité aux auditeurs :

- **Dorian Maroelli et Claudia Nitu** «Grandson-Borné Nau : réflexions méthodologiques autour d'un site d'habitat terrestre multiphasé»
- **Isabelle André** «Une nouvelle tombe à incinération de l'âge du Bronze découverte sur le site de Vidy Boulodrome»
- **Aurélien Schenk** «Avenches : aménagements et activités au bord du Ruz vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.»
- **Denis Goldhorn et Olivier Heubi** «Aventicum : panorama des découvertes 2018, entre fouilles en tranchées et fouilles extensives»
- **Aline Andrey et Sophie Thorimbert** «Orbe-Gruvatiez : 4 millénaires sous la truelle, du Campaniforme au Moyen Âge»
- **Mathias Glaus** «La Tour-de-Peilz, fouille du château primitif, avril-juillet 2018, du donjon à la terrasse d'agrément»
- **Antoine Tenud** «Échallens, château, fouille de la cour et des abords, un site arasé, pourvu de vestiges»
- **Anna Pedrucci** «La tour de l'Abbaye (VD) : deux petits sondages valent mieux qu'un grand discours»
- **Barbara Hiltmann** «Survols des trouvailles monétaires de quelques sites archéologiques majeurs de 2015 à 2018»

Tables rondes

Les problématiques évoquées lors de ces rencontres ont suscité de premiers échanges que nous avons souhaité poursuivre ultérieurement entre professionnels. Cette volonté s'est concrétisée par l'organisation de deux tables rondes méthodologiques et informelles entre acteurs du patrimoine.

La première s'est concentrée autour de l'Archéologie du bâti et a réuni une sélection de collaborateurs des deux Divisions de la Direction de l'archéologie et du patrimoine. Au terme des échanges nourris autour des pratiques et moyens légaux de l'une et l'autre, la volonté d'améliorer le partage des savoirs s'est clairement dessinée. Plusieurs pistes ont été évoquées pour renforcer les actions et pour améliorer la détection des cas dignes de mesures de protection ou d'interventions scientifiques communes.

La deuxième table ronde centrée sur le thème «Diagnostic et fouilles extensives» a réuni une quinzaine d'archéologues de l'AC et d'Archeodunum SA. L'objectif de ces échanges était d'aborder les questions suivantes. Qu'attend-on d'une campagne de diagnostic ? Quelles sont les limites et difficultés rencontrées par les archéologues sur le terrain ? De quoi a-t-on besoin pour établir une méthodologie de fouilles adaptée ?



← Fig. 10
Ice Age Panorama
présenté lors des
Journées vaudoises
d'archéologie.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne

En bref, il s'agissait de revenir aux fondamentaux, à savoir les mesures conservatoires que requiert l'art. 38 du RLPNMS. Un consensus s'est assez naturellement dégagé autour d'une nécessaire amélioration qualitative des sondages de diagnostic. Il faut pouvoir les réaliser de manière anticipée et complète, disposer de suffisamment de temps sur le terrain pour les analyser et proposer une compréhension stratigraphique globale des emprises menacées, permettant à l'AC d'établir une méthodologie et un cahier des charges mieux adapté au contenu réel du sous-sol.

Les arènes d'Avenches en situation sanitaire critique

L'Amphithéâtre d'Avenches, plus communément nommé « les arènes », est un édifice antique, classé monument historique, inscrit à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale, et propriété du canton de Vaud. À ce titre, il est placé sous la responsabilité du DFIRE, donc de la DGIP, en ce qui concerne son entretien. Sur le site même se trouve le Musée romain d'Avenches, un des huit musées cantonaux gérés par le DFJC et le Service des affaires culturelles (SERAC).

Depuis de nombreuses années, trois festivals occupent les lieux de juin à septembre, bénéficiant d'aménagements temporaires sous forme de gradins; il s'agit de l'Opéra, de Rock Oz'Arènes et du Tattoo. Ils attirent à Avenches des milliers de spectateurs et contribuent à mettre en valeur ce site historique unique en Suisse tout en assurant une offre culturelle riche, diversifiée et de qualité dans le Nord vaudois.

Toutefois, l'utilisation intensive des arènes et les conditions météorologiques helvétiques les ont passablement fragilisées ces dernières années. Les conservateurs-restaurateurs du SMRA, en charge de leur surveillance, attirent l'attention depuis plusieurs années sur la dégradation accélérée des maçonneries romaines et des anciennes restaurations.

En 2018, une étude a été commandée à un bureau d'ingénieurs civils sur l'état général de l'amphithéâtre et sur les points particulièrement critiques. Son rapport confirme le besoin d'entreprendre, dans un délai assez proche, des travaux importants d'entretien structurel et de consolidation qui ne peuvent se conduire que durant la belle saison. La nécessaire fermeture de ce monument a par ailleurs été annoncée aux organisateurs ainsi qu'à la commune, de manière à chercher des solutions transitoires satisfaisantes. Pour permettre l'utilisation sans risques des arènes d'ici le démarrage d'un grand chantier de conservation-restauration, la DGIP a mis en place une sécurisation des couloirs d'accès sous la forme d'échafaudages de protection. La définition du programme de conservation-restauration de ce monument antique d'importance nationale, requiert des analyses approfondies qui soulèvent des questions éthiques et techniques auxquelles il s'agit de répondre avec justesse et efficacité. La mise en œuvre de ce chantier complexe et coûteux va nécessiter la forte implication, pour les années à venir, à la fois du DFIRE-DGIP-DAP, par ses architectes et spécialistes du patrimoine et du DFJC-SERAC-SMRA, par ses conservateurs-restaurateurs et ses spécialistes du monde antique. Le défi est ambitieux, mais il est à la hauteur de ce monument emblématique du passé romain de notre canton.

Les collaborateurs permanents et auxiliaires

Colette Grand, technicienne de fouilles et dessinatrice au sein de l'Archéologie cantonale depuis 1993, a souhaité prendre une retraite méritée après vingt-six années de collaboration ! Ses talents de dessinatrice scientifique se sont déployés en particulier dans le domaine du mobilier organique, artefacts, outils et bois de construction, pour lesquels un dessin scientifique réussi nécessite à la fois connaissance de la matière

et des gestes pour la façonner. L'article en page 44 rend hommage à son savoir-faire inestimable, car elle est l'auteur de toutes les remarquables illustrations au trait.

Les chantiers de fouilles menés à Avenches (voir *supra*) ont nécessité l'engagement d'un nombreux personnel auxiliaire, de même que les chantiers de conservation-restauration des édifices antiques. Cinq collaborateurs ont également été engagés pour



→ Fig. 11
Crissier-Les Têtes.
Dégagement de la
conduite en molasse
d'époque romaine.
© Archeodunum SA

soutenir la petite équipe de fouilles permanente et pour achever postfouilles et rapports. Il s'agit de Denis Goldhorn, Eslam Hassan, Olivier Heubi, Danny Jeanneret et Maëlle Lhemon. Mentionnons encore l'engagement de Francesco Valenti, comme gestionnaire des manifestations dans les arènes, ainsi que Matthias Flück, en soutien au responsable scientifique des monuments.

Les tâches d'études de la station lacustre de Grandson-Corcelles Les Pins se sont poursuivies avec la collaboration d'Isabelle André et Marie Canetti. Quant à Valérie Piuze Loubier, son renfort aux conservateurs du patrimoine archéologique a été précieux pour accompagner la migration d'ARCHEO-WEB vers ARCHEO 2018.

Dans la perspective du déménagement prochain des locaux, une vaste opération d'archivage a été réalisée avec l'aide d'un civiliste, Lionel de Kalbermatten, archéologue de formation. Il a, deux mois durant, trié, inventorié et créé les interventions manquantes du fonds restitué par l'Atelier d'archéologie médiévale, poursuivi le travail d'archivage des dossiers communaux et d'affaires, ensuite tous saisis dans la base de gestion documentaire (GEDO). Dans la même optique, il a aidé plusieurs collaborateurs dans leurs tâches (tri de dossiers, mise à jour des interventions, etc.).

Aux dossiers physiques évoqués ci-dessus se sont ajoutés des dossiers numériques, d'abord à double, comme outils de travail, puis comme documents inédits, à archiver avec autant de méthode et de vigilance que la documentation physique. La majeure partie de la documentation générée par les mandataires se présente désormais sous cette forme.

L'Archéologie cantonale travaille depuis plusieurs années à trier, hiérarchiser et rationaliser cette documentation numérique, répartie entre deux serveurs, l'un pour la documentation vivante, consultée quotidiennement, et l'autre, dédié à l'archivage des opérations terminées (rapports, publications, documentation finale des fouilles).

Parallèlement, la DGIP travaille à la refonte intégrale de son arborescence numérique, dans l'objectif de gérer les droits d'écriture et standardiser, voire automatiser, les processus de classement. Le tri que fait l'Archéologie cantonale est le préalable indispensable à la future bascule dans ce nouveau système, dont l'évolution programmée de carte Archéo, l'application métier de l'AC, devra impérativement tenir compte dans l'organisation des données.

Annick Delapraz, archéologue de formation elle aussi, a été engagée pour homogénéiser les appellations de dossiers d'affaires, en y rajoutant le numéro d'intervention, désigné comme identifiant principal des dossiers. Au total, ce sont 1150 dossiers d'affaires, 750 dossiers photos et 300 dossiers d'intervention qui ont été mis à niveau en collaboration avec les prescripteurs, selon des normes d'appellation décidées collectivement. Ce travail se poursuit maintenant avec les ressources internes.

Tous les collaborateurs auxiliaires qui ont été engagés par la DGIP en 2019 sont recensés selon leur affectation dans les lignes qui suivent.

Opérations en coulisses

Annick Delapraz, Lionel de Kalbermatten (civiliste), Valérie Piuze Loubier, Matthias Flück, Denis Goldhorn, Eslam Hassan, Olivier Heubi, Danny Jeanneret, Maëlle Lhemon, Francesco Valenti

Chantiers de fouilles et de restauration-conservation

- *Avenches « Aventimed »*
Olivier Presset (responsable de chantier), Christofer Ansermet, Florence Bovay, Toma Corvin, Eslam Hassan, Olivier Heubi, Ryan Hughes, Danny Jeanneret, Steve Lehmann, Benoît Pittet, Louise Rubeli
- *Avenches « Agip »*
Toma Corvin (responsable de chantier), Marie Canetti, Maja Markovic, Bénédicte Oulevey
- *Avenches « Collège de Sous-Ville »*
Nicolas Becker, Nadir Dhahbi, Eva Romero, Maxime Sacchetto
- *Avenches amphithéâtre romain et autres monuments*
Albin Cavatorta, Francesco Valenti

Épilogue

En ouverture de ce rapport d'activité 2019, nous avons proposé un petit retour aux origines, afin d'illustrer les préoccupations épistémologiques et sémantiques qui sous-tendent en permanence, mais avec une acuité particulière, les activités de l'Archéologie cantonale et ses partenaires. Nous aimerions conclure en cédant la plume à Jean-Paul Demoule, professeur émérite de protohistoire européenne à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Institut universitaire de France. Spécialiste du Néolithique et de l'âge du Fer, c'est également un archéologue engagé et un essayiste, dont les ouvrages sont des succès de librairie, ce qui en dit long sur l'accessibilité de ses écrits. La rencontre organisée au Palais de Rumine le 5 novembre avec Dominique Dirlwanger, maître d'histoire au Gymnase Provence et chercheur associé à l'Université de Lausanne et Lionel Pernet, directeur du MCAH, autour de son livre *Les dix millénaires oubliés qui ont fait l'histoire – Quand on inventa l'agriculture, la guerre et les chefs* (Paris, 2019), a permis d'apprécier en direct son savoir encyclopédique, sa connaissance phénoménale des problématiques actuelles de l'archéologie préventive et ses malicieux traits d'esprit.

Pour comprendre le présent, la science du passé

À quoi sert l'archéologie ? L'archéologie fait rêver, elle fait partie des métiers que voudraient faire les enfants, un vœu que la plupart d'entre eux abandonneront ensuite. « Ah, j'aurais tellement voulu être archéologue ! » est une interjection que les archéologues adultes entendent régulièrement. Les enfants en effet, de même qu'ils veulent savoir d'où viennent les enfants et comment les fait-on, s'interrogent sur l'origine, et tous les adultes à leur tour. Car au fond, la question c'est bien celle de l'origine.

Jean-Paul Demoule, *Aux origines, l'archéologie – Une science au cœur des grands débats de notre temps*, Paris, 2020.

La création d'une nouvelle région archéologique: l'emplacement de l'ancien prieuré bénédictin d'Echono

Cécile Laurent

Nos connaissances sur le prieuré bénédictin d'Echono¹ sont plutôt limitées, cet établissement n'ayant laissé que peu de traces dans les sources documentaires, vraisemblablement en raison de son existence éphémère.

Gilbert Coutaz, en 1986, a compilé l'entier des connaissances relatives à Echono dans la collection d'ouvrages *Helvetia sacra*². L'histoire des diocèses, chapitres et monastères de Suisse y est présentée sur la base d'investigations approfondies dans les archives, et en référant l'ensemble de la bibliographie et des sources documentaires à disposition.

L'apport des sources...

Le prieuré d'Echono aurait été fondé au 12^e siècle par des moines respectant la règle de Saint-Benoît, dépendants de l'abbaye de Saint-Oyend (qu'on appellera plus tard Saint-Claude), prestigieux établissement du Jura français. Cette abbaye a essaimé dès le premier millénaire sur l'autre versant de la montagne en occupant Romainmôtier dans sa première phase, puis en fondant un petit prieuré à Genolier et un ermitage au Lieu. À Nyon, l'église paroissiale appartenait aussi à l'abbaye de Saint-Oyend, qui y créa également un prieuré.

Avec Echono, les moines bénédictins de Saint-Oyend ont souhaité étendre encore leur influence sur le versant helvétique du Jura³. Ce prieuré, qui est attesté en tant que tel pour la première fois en 1228 dans le Cartulaire de Lausanne⁴ Fig. 2, constituait la seule possession de l'abbaye-mère dans le diocèse lausannois. Il a peut-être perdu son statut au 13^e siècle déjà car on lui

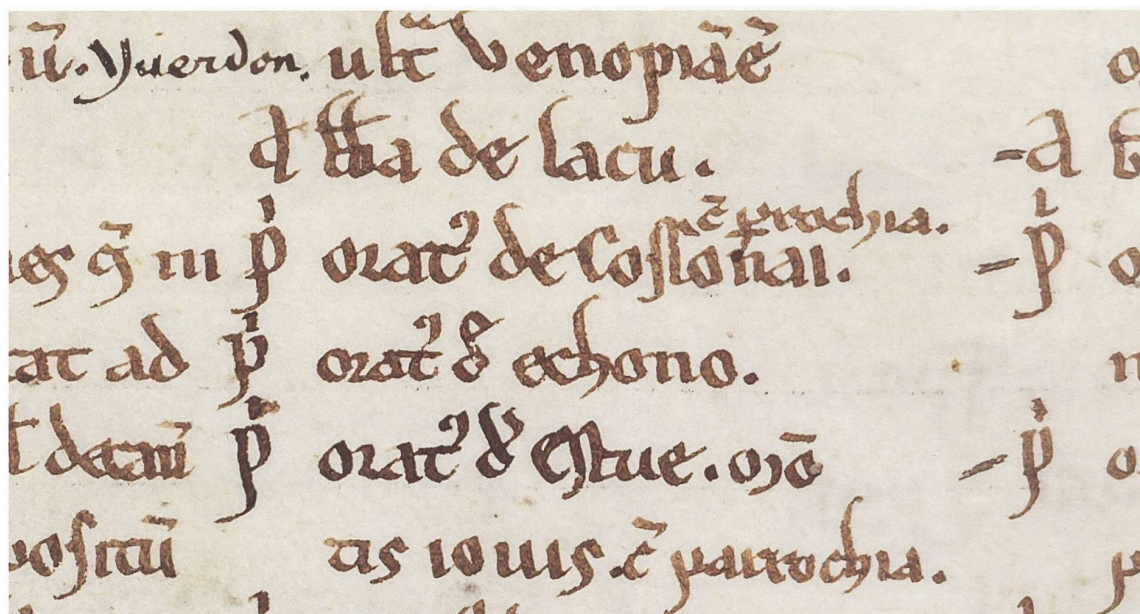
attribue uniquement la condition d'«ecclesiam» dans le pouillé⁵ des églises et prieurés dépendants de l'abbaye de Saint-Oyend de Joux⁶. Il devint néanmoins l'église principale de Montricher. Cette dernière remplace celle de Torclens (village aujourd'hui disparu se situant à un peu plus d'un kilomètre à l'est de Montricher) qui n'est plus paroissiale dès 1275 au moins et passa filiale de la paroisse de Pampigny.

Le procès-verbal d'une visite paroissiale du diocèse de Lausanne en 1416 révèle que l'église de Montricher était pourvue de fonts baptismaux et qu'elle abritait le Saint-Sacrement. Une autre visite en 1453 signale que deux autels secondaires ont été érigés entre 1430 et 1440 en l'honneur de Saint-Georges et Sainte-Marguerite. Il n'est fait aucune mention du prieuré d'Echono dans la liste des 25 prieurés convoqués au synode du diocèse de Lausanne en 1493 par l'évêque Aymon de Montfalcon. Mais en 1497, le terme de prieuré réapparaît quand un nouveau recteur est nommé pour la «chapelle fondée en l'honneur de sainte Marguerite au priore de Chosnes au dit Montrichier»⁷. Par la suite, il n'est question que de la chapelle ou église de Saint-Marguerite ou d'Echono dans la grosse⁸ de reconnaissance de 1543 établie par Leurs Excellences de Berne alors que le «prieore de Chonoz ou Chasnoz/Chosnos» apparaît dans des rentiers de 1606 et 1659 / 1660 en faveur du château de Morges dont il dépendait.

Sur la base des sources documentaires, il est donc difficile de savoir quand le prieuré d'Echono s'est réduit à n'être qu'une église et jusqu'à quand celle-ci a existé.

→ Fig. 1

Le cimetière de Montricher et ses environs aujourd'hui. Le bourg de Montricher se développe au second plan.
© Archéologie cantonale, Lausanne, C. Laurent



→ Fig. 2

Cartulaire de Lausanne, citation du prieuré d'Echono dans le pouillé de 1228.
© Bern, Burgerbibliothek, Cod. B 219, f. 4r – Cartularium Lausannense (<https://www.e-codices.ch/fr/list/one/bbb/B0219>)





↑ Fig. 3

Détail du folio 88 du plan cadastral de 1761 grâce auquel on apprend où se situait le prieuré d'Echono.

© Archives cantonales vaudoises, ACV GB68/a folio 88



→ Fig. 4

Pierriers composés de gros blocs visibles aujourd'hui encore dans un pré au sud du cimetière.

© Archéologie cantonale, Lausanne, C. Laurent

... et des plans cadastraux

Partant du postulat que le prieuré d'Echono, son église, voire son hameau, avaient été détruits ou absorbés par le bourg de Montricher à la fin du Moyen Âge, la localisation des éventuels vestiges de cet établissement ne figurait pas sur la carte archéologique cantonale. Au hasard d'une relecture des plans cadastraux numérisés par les Archives cantonales vaudoises, cette lacune a pu être comblée.

Le toponyme Echono apparaît encore sur les plans cadastraux du 18^e siècle. En 1706, le « parchet » s'étendant aux environs du cimetière toujours en fonction actuellement, s'appelle « En Eschono »⁹. En 1742, « Sus Echono » et « Sous Echono »¹⁰ enserrent le cimetière respectivement au nord et au sud. Mais c'est le folio 88 du plan de 1761 qui donne la clé de l'implantation de ce monastère Fig. 3. S'il pose une nouvelle fois le lieu-dit « En Eschono » sur la représentation du « cimetière public », on peut distinguer des indications à l'encre rouge reprenant vraisemblablement des informations provenant de plans ou terriers plus anciens : « Ici de ses propres biens, procédés (possédés ?) auparavant du Prieuré d'Echono ». De même, en beige très pâle, presque en filigrane et perpendiculairement à la graphie en rouge, on peine à déchiffrer : « Ici fief du Château de Morges à cause du Prieuré d'Echono »¹¹. Toujours sur ce plan de 1761, le lieu-dit « Eschono » est flanqué du toponyme « Au Motty Villioz » qui peut renvoyer à la présence d'une motte ou une éminence, mais aussi à celle d'une église ou d'un monastère (*moti de monasterium*) ! Cette lecture ne laisse désormais que peu de doutes quant à la situation du prieuré.

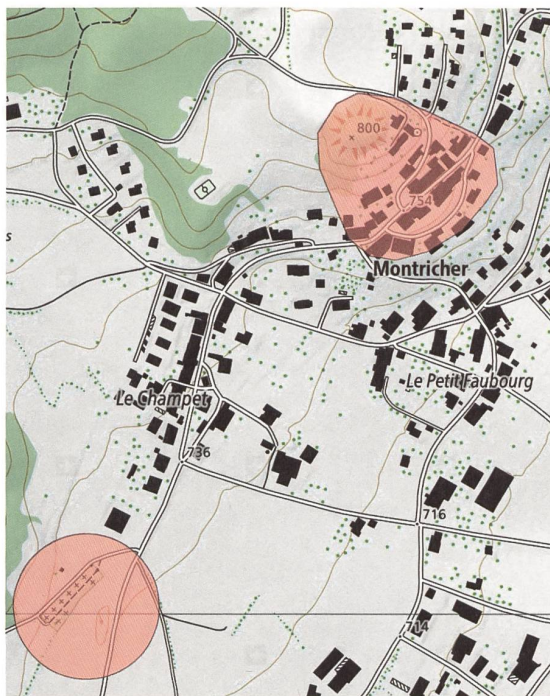
Au 19^e siècle, le toponyme Echono n'apparaît plus vers le cimetière qui porte uniquement le lieu-dit « Au Motty ». Par contre, un « A la côte sur Echono » apparaît à l'ouest du cimetière dans les côtes boisées qui le surplombent¹². Aujourd'hui une rue « d'Echono » court à l'exact opposé du bourg de Montricher.

Le cimetière est déjà visible sur les plans cadastraux de 1706. Cette information permet de proposer que ses origines remontent au Moyen Âge et qu'il ne résulte pas d'un déplacement hors les murs au 19^e siècle sur demande de l'État. Il s'agit probablement d'une rémanence du cimetière lié à l'église d'Echono désormais disparue.

Le plan de 1742 indique de très nombreux pierriers de part et d'autre du cimetière. Il est possible qu'ils représentent l'état de démolition du hameau d'Echono tel qu'on pouvait encore le voir au milieu du 18^e siècle. Aujourd'hui, un amas de pierres, dont certaines de grandes dimensions, est encore perceptible dans un pâturage au sud du cimetière Fig. 4. Il s'agit peut-être de l'ultime vestige visible de cet établissement.

Après la destruction de l'église d'Echono, l'ancienne chapelle du château, aménagée directement dans ses remparts, a sans doute dû reprendre le rôle d'église de Montricher, vraisemblablement entre le 15^e et le 16^e siècle. Le cimetière d'Echono par contre semble avoir perduré jusqu'à aujourd'hui Fig. 5.

Si la substance historique de ce cimetière est antérieure à l'époque moderne et que des vestiges de bâtiments médiévaux se trouvent possiblement conservés



← Fig. 5
Plan de Montricher avec les régions archéologiques en saumon. Au nord, le bourg médiéval fortifié et son église encore en fonction aujourd'hui. Au sud, le cimetière de Montricher, probable rémanence de la nécropole liée à l'église du prieuré d'Echono aujourd'hui disparue. © Archéologie cantonale, Lausanne, C. Laurent

en sous-sol dans les environs, son intérêt scientifique devient d'autant plus précieux. En cas de travaux d'excavation, cela nécessitera des mesures appropriées tant pour considérer la fragilité éventuelle de ces éléments que pour appréhender leur contribution à l'enrichissement de nos connaissances archéologiques.

Afin de garantir une meilleure protection des vestiges qui pourraient subsister aux environs du cimetière de Montricher, une nouvelle région archéologique a été créée pour servir de périmètre d'alerte au cas où des travaux seraient prévus à cet endroit.

Notes

1. Echono (*Es Chenos* = Aux Chênes).
2. Gilbert Coutaz, « Les Bénédictins en Suisse, Echono », *Helvetia Sacra* III/1, 1986, p. 513–516.
3. Pour le contexte religieux voir Laurent Auberson et al., *Notre-Dame d'Oujon (1146–1537) : une chartreuse exemplaire ?*, CAR, 65, 1999, p. 37–39.
4. *Prioratus de Echono*, Cartulaire de Lausanne, folio 4r.
5. Registre qui dénombre les biens et recettes d'une abbaye, d'un diocèse, etc.
6. *In pago Lausanensi ecclesiam de Eschorn* et non pas *Prioratum et ecclesiam* dans la bulle d'Innocent IV contenant le pouillé des églises et prieurés dépendants de l'abbaye de Saint-Oyend de Joux en 1245 (D. P. Benoît, *Histoire de Saint-Claude I*, Appendice N, 1890, p. 647).
7. ACV, C XX 68/2.
8. Document juridique qui authentifie l'appartenance de la parcelle à un fief.
9. ACV GB68/a 0 folio 26.
10. ACV GB47/a folio 40.
11. ACV GB68/a folios 88 et 89.
12. ACV GB68/b 1 folio 68.

Orbe-Gruvatiez : les objets des défunts, un avant-goût de l'étude complète

Aline Andrey

Découvert en 2018, le site d'Orbe-Gruvatiez a révélé un habitat et un espace funéraire de plus de 200 tombes du Moyen Âge, accompagnés de quelques vestiges d'époques plus anciennes (AVd. *Chroniques* 2018, p. 136–137) Fig. 1. Analyser les données d'une fouille de 3 hectares est un travail de longue haleine ! Dans l'attente de l'avancement de l'étude et d'un article de synthèse, plusieurs objets particulièrement intéressants méritent d'être présentés.

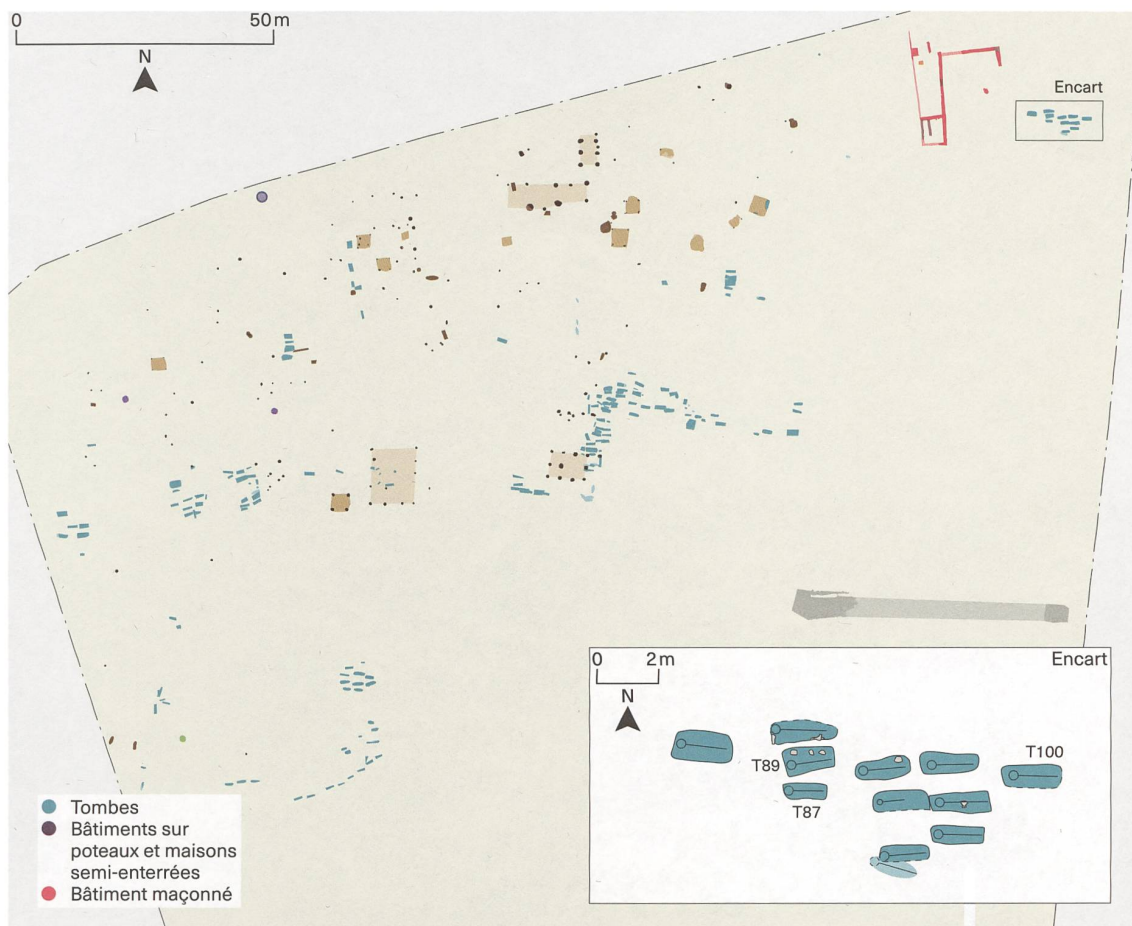
Composée de plusieurs noyaux de sépultures distincts, la zone funéraire de Gruvatiez est utilisée entre le 6^e et le 12^e siècle, selon les premières analyses par radiocarbone réalisées sur les squelettes. Des 215 tombes mises au jour, seules six contenaient du mobilier d'accompagnement. La coutume de déposer des objets avec les défunts est en effet encore courante au début du Haut Moyen Âge, mais tend à disparaître dès la fin du 7^e s., reflet d'une modification des pratiques funéraires. Actuellement dans les mains expertes des restaurateurs du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et en cours d'étude chez les spécialistes, certaines de ces pièces

ont déjà été dévoilées au public à l'occasion de deux expositions temporaires au Palais de Rumine : *Collections Printemps 2019, actualité des découvertes archéologiques vaudoises* (26 avril–25 août 2019) et *Aux sources du Moyen Âge, 350–1000* (7 février–19 juillet 2020).

Relativement fréquentes dans les sépultures du Haut Moyen Âge, les boucles et garnitures de ceinture sont présentes à Orbe dans cinq tombes. Trois d'entre elles faisaient partie d'un même groupe de douze tombes situé dans l'angle nord-est de la parcelle, à distance des autres noyaux de sépultures Fig. 1, Encart. Les adolescents des tombes 87 et 89 ont été enterrés chacun avec une garniture de ceinture en fer damasquiné Fig. 2 et 3. Généralement portées par des femmes, ces grandes ceintures d'apparat, typiques du 7^e s., sont décorées d'entrelacs, de motifs géométriques ou de figures animales stylisées, réalisés grâce à la technique du damasquinage. Elles se transmettent parfois de génération en génération : celle de la tombe 89 présente d'ailleurs d'importantes traces d'usure, qui indiquent qu'elle a été portée longtemps.



→ Fig. 2
Orbe-Gruvatiez.
La garniture de ceinture
en fer damasquiné
de la tombe 87 et sa
restitution.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo N. Jacquet



← Fig. 1
Orbe-Gruvatiez.
Plan général des vestiges
(étape 1).
© Archeodunum SA,
A. Pignolet



← Fig. 3
Orbe-Gruvatiez.
La tombe 89 en cours
de fouille.
© Archeodunum SA,
A. Andrey



↑ Fig. 4
Orbe-Gruvatiez.
La plaque-boucle en
bronze de la tombe 100.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo Y. André

À quelques mètres, une autre tombe (T100) contenait le squelette d'une femme de plus de 40 ans, à laquelle était associée une plaque-boucle en bronze Fig. 4. Daté du 6^e s., ce type d'accessoire comporte souvent des scènes figurées ou des symboles chrétiens. Celle de Gruvatiez représente un personnage encadré par deux griffons et évoque d'autres exemplaires régionaux illustrant l'épisode biblique de Daniel dans la fosse aux lions.

Dans un autre secteur en limite occidentale de la fouille, deux sépultures doubles ont également livré du mobilier. Dans la première, un enfant de 2 à 5 ans avait été placé entre les jambes d'un adulte, peut-être une femme, inhumé avec une garniture de ceinture en fer damasquiné. L'autre tombe contenait deux adultes côte à côte, dont l'un portait à la main gauche une bague en argent Fig. 5. Également datée de l'époque

mérovingienne, cette bague devait être à l'origine ornée d'une pierre ou d'un élément en verre coloré, probablement récupéré pour un autre bijou ou perdu avant l'enterrement.

Enfin, il faut aussi signaler la découverte, dans une tombe malheureusement détruite, d'un scramasaxe (épée courte à un seul tranchant), accompagné d'un briquet en fer et d'un élément de ceinture. Assez rare dans nos régions, le dépôt d'armes semble réservé aux élites locales, influencées par les pratiques funéraires germaniques.

Ces splendides objets n'ont cependant que peu de signification sans l'étude complète des sépultures et de l'habitat voisin. Alors seulement pourrons-nous peut-être dresser le portrait des gens qui vivaient à Orbe au Moyen Âge!



← Fig. 5
Orbe-Gruvatiez.
L'un des défunts
de la tombe 15 portait
à son doigt une bague
en argent.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne.
Photo Y. André

Lausanne Antique: la promenade archéologique de *Lousonna* fait peau neuve

Catherine May Castella

Avec la collaboration de Nicole Pousaz et Tibère Grec

Dans les années 1930, un programme d'occupation de chômeurs permet de fouiller le centre du *vicus* romain de *Lousonna*. Trente ans plus tard, le secteur de Vidy est largement remanié par les aménagements de l'Expo 64, dont certaines constructions s'implantent au cœur des ruines. Après leur démantèlement, la Ville de Lausanne réaménage les vestiges antiques en une promenade archéologique, inaugurée en 1976. Depuis l'été 2019, ce lieu de détente et de découverte propose de nouveaux aménagements informatifs ainsi qu'une installation artistique.

Nous avons déjà eu l'occasion, dans ces pages, d'évoquer les questions de restauration et de valorisation des vestiges archéologiques (AVd. *Chroniques* 2012, p. 24–28). Les récents réaménagements dans les ruines du centre du *vicus* de *Lousonna*, à Vidy, permettent d'illustrer de façon concrète les enjeux, les écueils et les étapes d'un tel processus.

Le forum de *Lousonna*: histoire des découvertes

Après avoir prospéré pendant plus de quatre siècles au début de notre ère, *Lousonna*, la Lausanne romaine, s'est lentement perdue dans les hautes herbes de Vidy. Ce n'est qu'au début du 20^e siècle qu'ont lieu les premières fouilles archéologiques, à l'occasion de travaux de construction, menées alors sous l'égide de l'Association du Vieux-Lausanne.

En 1934, une spacieuse demeure romaine est partiellement fouillée dans le cadre d'un programme d'occupation pour chômeurs. La découverte de peintures murales en place motive la construction d'un pavillon de protection: le Musée romain de Vidy voit ainsi le jour.

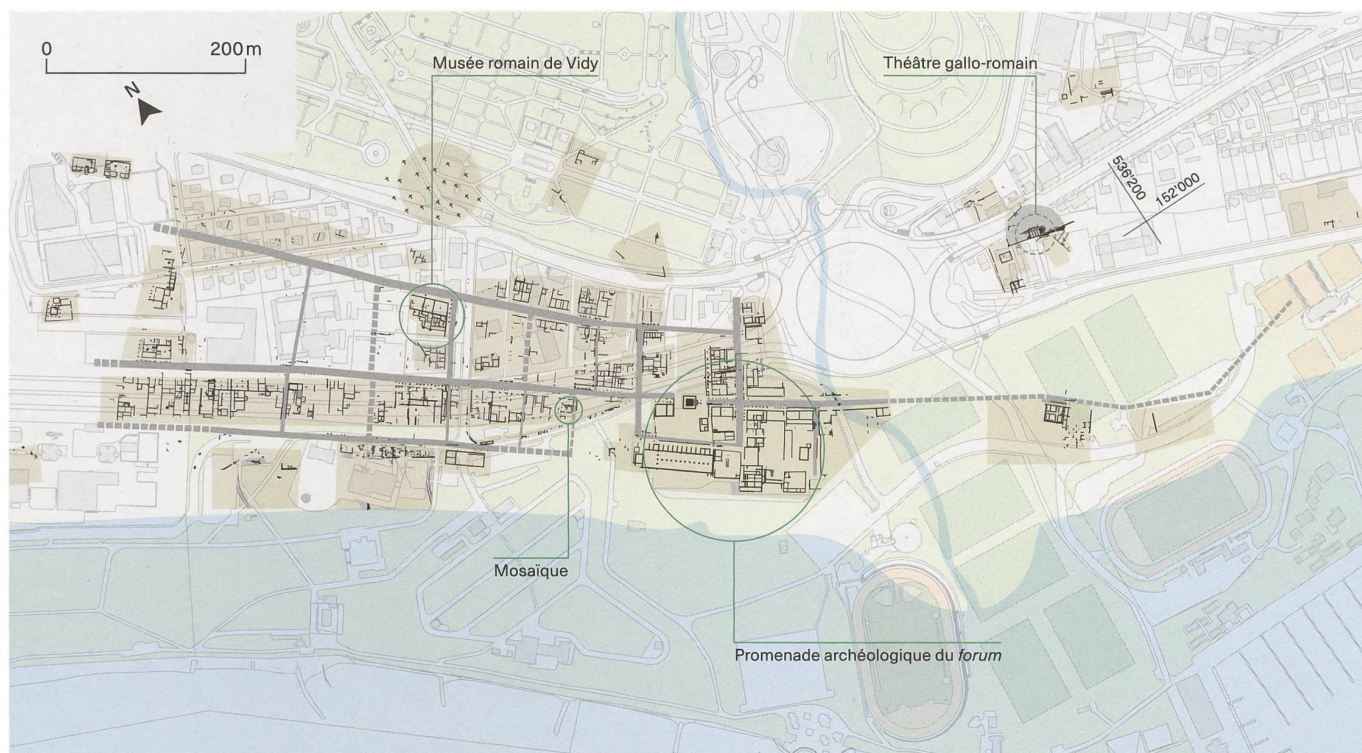
Dans l'espace qui s'étend entre la chapelle de la Maladière et le stade de Coubertin, quelques pans de murs ruinés sont de tout temps restés visibles. De 1935 à 1939, des fouilles y sont mises en place sous la direction de Frédéric Gilliard, architecte lausannois, aidé d'une autre équipe de chômeurs. Les différents bâtiments mis au jour sont aussitôt interprétés comme ceux du centre de l'agglomération de *Lousonna*: temple, basilique, sanctuaire, c'est tout le *forum* du *vicus* qui sort du sol Fig. 1.

Mais la guerre interrompt les fouilles. Même si la création d'une promenade archéologique est parfois évoquée, les années passent sans que rien ne soit entrepris. En 1952, une partie des maçonneries de chaux romaines sont toutefois consolidées au ciment dans le but d'en ralentir la dégradation.

Au début des années 1960, le paysage de Vidy est bouleversé par la construction de l'autoroute N1 Genève-Lausanne, qui doit être prête pour l'Expo 64. Dès les premiers coups de trax, des vestiges archéologiques sortent de terre. Il faut monter une intervention dans l'urgence: les fouilleurs n'auront que sept mois pour dégager une bande de plus de 800 m sur 30 m,



→ Fig. 1
Vue du forum de
Lousonna et des quartiers
centraux au 2^e s.
de notre ère. Détail de
la reconstitution
graphique du *vicus*
réalisée en 2019 pour
le projet «Lausanne
Antique».
© Pro Lousonna,
B. Reymond



dans laquelle sont partiellement mises au jour des dizaines de maisons, établies de part et d'autre de la voie principale qui traverse le *vicus* d'est en ouest Fig. 2.

Ces conditions précaires de fouilles amènent quelques personnes à mettre en place un organisme distinct de l'Association du Vieux-Lausanne, responsable des investigations jusque-là. C'est ainsi que la nouvelle association Pro Lousonna est créée le 6 décembre 1963, avec pour mission première « l'étude du passé gallo-romain de Lausanne et environs ».

1976: une promenade archéologique est inaugurée à Vidy

Les aménagements de l'Expo 64 livrent également des vestiges d'époque romaine à l'est du Flon, alors qu'on pensait que la rivière marquait la limite orientale du *vicus*. Les fouilles se font hélas aussi à la hâte.

Du côté du *forum*, les constructions de l'Expo 64 qui surmontaient les ruines ont occasionné de graves dommages en sous-sol, en raison de l'implantation de canalisations et caves en béton Fig. 3.

↑ Fig. 2

Plan de Lousonna avec les secteurs fouillés, et les vestiges visitables (Musée-mosaïque-promenade-théâtre).

© Archéologie cantonale, Lausanne, DAO Archeodunum SA



← Fig. 3

Vue aérienne des aménagements de l'Expo 64. Le pavillon en éventail, dédié à l'industrie, s'est implanté sur les ruines de la promenade. Ses fondations ont fait beaucoup de dégâts aux vestiges du *forum*.

© Bibliothèque ETH-Zurich, Stiftung Luftbild Schweiz, photo Swissair Photo AG – LBS_P1-642366/CC BY-SA 4.0

→ Fig. 4

Découverte en 1961 et présentée *in situ* lors de l'Expo 64 dans un couvert en béton construit pour l'occasion, la mosaïque a été prélevée en 1971, puis restaurée en 24 panneaux cimentés, avant d'être remise en place dans son abri en 1974.

© Musée romain de Lausanne-Vidy



1. 1972–1976, déroulement des travaux

La première étape a consisté à évacuer les remblais de l'Expo 64. Le guide archéologique relate qu'il a parfois fallu «recourir aux explosifs pour démonter des fondations».

Pour les préserver des infiltrations d'eau et du gel, les murs romains existants ont tous été rehaussés de quelques assises modernes, séparées des parties de murs originales par des plaquettes d'Eternit Fig. 5.

Mais certains des murs antiques avaient complètement disparu depuis les fouilles de F. Gilliard. Pour ceux-ci, l'option a été prise d'en matérialiser les tracés par des éléments

modernes en béton lavé, plutôt que de restituer des murs «pseudo-romains» parementés.

L'aménagement paysager a été confié aux Parcs et promenades de la Ville de Lausanne, qui a privilégié un engazonnement maximal et la plantation de végétaux pour amener ombre et fraîcheur.

Un surfacage différencié des espaces fermés et couverts et des places et rues, avec des sols de graviers de couleurs différentes, est choisi pour favoriser une compréhension immédiate.

→ Fig. 5

Consolidation des murs existants de la future promenade archéologique, en 1975.

© Archéologie cantonale, Lausanne



En 1966, le Conseil communal de Lausanne vote les crédits nécessaires à l'aménagement en zones vertes des terrains redevenus libres, au cœur desquels les ruines du *forum* attendent depuis trente ans une mise en valeur.

En 1971, enfin, le projet est lancé : Pro Lousonna et la Commune mandatent un archéologue, Gilbert Kaenel †, pour établir un projet d'aménagement d'une promenade archéologique Encadré 1. Sur la base de son rapport, le Conseil communal vote le crédit nécessaire à sa réalisation, des subventions cantonales et fédérales complétant le financement.

En 1976, la promenade archéologique de Lausanne-Vidy est inaugurée et un guide publié dans la série des Guides archéologiques suisses.

Les vestiges de la promenade sont complétés par la mosaïque découverte en 1961 sur le tracé de la future autoroute, aussitôt abritée dans un pavillon pour être montrée lors de l'Expo 64 Fig. 4.

Un nouveau musée pour le *vicus*

En 1993, c'est au tour du Musée romain d'être reconstruit. Les vestiges de la *domus* qui ont motivé sa construction en 1934 font partie intégrante du nouveau bâtiment et sont visibles à l'intérieur – chambre peinte et puits de l'*atrium* – comme à l'extérieur, où plusieurs murs matérialisent l'emprise des façades méridionale et orientale de cette opulente demeure romaine, de même que des entrepôts qui la complètent au nord.

Le musée est agrandi en 2012, ce qui occasionne une campagne de fouilles qui permet de vérifier et compléter les données recueillies dans les années 1930.

En marge de l'aménagement de sa nouvelle aile, le Musée romain actualise les panneaux d'information existants aux trois points d'entrée de la promenade et met en place des caissons de vision proposant des restitutions des édifices se superposant aux ruines visibles.

Un théâtre conservé, mais invisible

Les ruines romaines conservées de *Lousonna* comportent un dernier édifice, et non des moindres : en 2000, un théâtre a été mis au jour non loin du giratoire de la Maladière, entre l'avenue des Figuiers et celle de Rhodanie.

Au vu du caractère exceptionnel de cette découverte, il a été décidé de conserver son *orchestra* et les gradins en dur de la *cavea* Fig. 6. Ces éléments se trouvent non pas dans un espace public, mais dans un bâtiment privé, où ils ont été conservés sous forme d'une « crypte archéologique » à laquelle on accède par le garage souterrain. Certes protégés des aléas météorologiques, les vestiges sont à l'écart des visiteurs potentiels, qui ne peuvent les voir que sur rendez-vous. De plus, ils ne sont guère présentables en l'état et mériteraient d'être véritablement mis en valeur, avec un éclairage adapté et des supports d'information.

Exception faite des ruines du théâtre, sur le domaine privé, la Ville de Lausanne gère un parc archéologique varié et étendu, qui donne à voir de

larges pans de *Lousonna*, site inscrit à l'inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale.

2019 : le projet Lausanne Antique

En 2016, les fouilles qui ont lieu à proximité directe du *forum*, à l'emplacement de la future Maison Olympique, renouvellent très largement les connaissances des quartiers centraux du *vicus*, et en particulier du port (AVd. *Chroniques* 2017, p. 54–69). Les contenus des panneaux de 2012 nécessitent donc déjà d'être actualisés.

Au début de l'été 2018, Pro Lousonna, sous l'impulsion de la Ville et en collaboration avec le Musée romain, élabore ainsi un projet de parcours patrimonial, baptisé « Lausanne Antique », et lance une demande de fonds.

Grâce à une large contribution de la Ville de Lausanne sous forme de prestations, la recherche de fonds menée par Pro Lousonna est couronnée de succès, les trois institutions sollicitées répondant positivement : la Loterie romande, en premier lieu, par son volet « Promotion-recherche-tourisme-environnement », la Fondation Ernst Göhner et la Fondation UBS pour la culture.

↓ Fig. 6

A Vue vers le sud du théâtre gallo-romain de *Lousonna*, édifié au début du 2^e siècle de notre ère. Au centre, les restes de la scène, un quadrilatère de 7 × 11 m, soutenaient à l'origine un plancher. Autour, les gradins en molasse accueillaient les spectateurs.

© Archéologie cantonale, Lausanne, Fibbi-Aeppli

B Les vestiges de la scène et des gradins sont conservés dans le sous-sol d'un bâtiment privé de l'avenue des Figuiers. À l'avant de la photo, les gradins de molasse du secteur est, constitués d'un marchepied et d'une banquette.

© Archéologie cantonale, Lausanne



→ Fig. 7

Les longues-vues permettent de découvrir des restitutions des bâtiments romains qui se superposent aux vestiges visibles. À côté, des lutrins largement illustrés donnent des informations en lien. © Musée romain de Lausanne-Vidy, T. Grec



Un archéologue, Tibère Grec, est alors engagé par l'association pour piloter le projet. Sur le terrain, les panneaux aux trois entrées du site, à côté du musée et dans l'abri de la mosaïque sont renouvelés. Dix nouveaux lutrins sont installés, répartis entre le parc archéologique et le Musée romain. Grâce à huit longues-vues, on peut en outre découvrir des restitutions des différents bâtiments de la promenade et de la *domus* du musée. Un balisage au sol est mis en place pour relier le musée avec les vestiges visibles. Enfin, la mosaïque est nettoyée et restaurée et son abri fait l'objet d'un ravalement complet.

Par ailleurs, les contenus et plans existants sont mis à jour et complétés avec les informations sur les découvertes récentes. Et plusieurs nouvelles restitutions graphiques sont réalisées pour agrémenter les panneaux Fig. 7, 8, 9, 12.

Les associations de sites: des acteurs clés

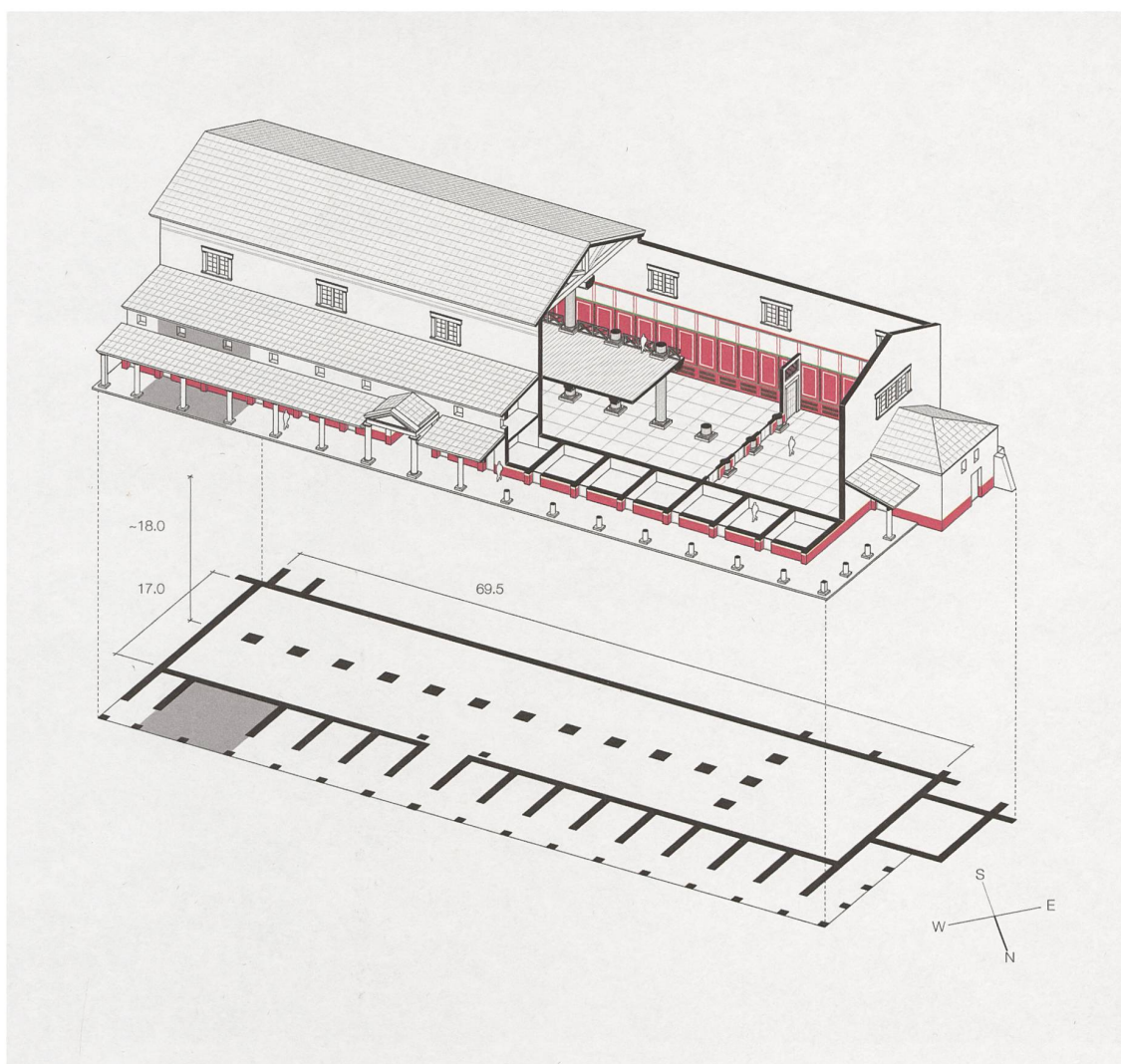
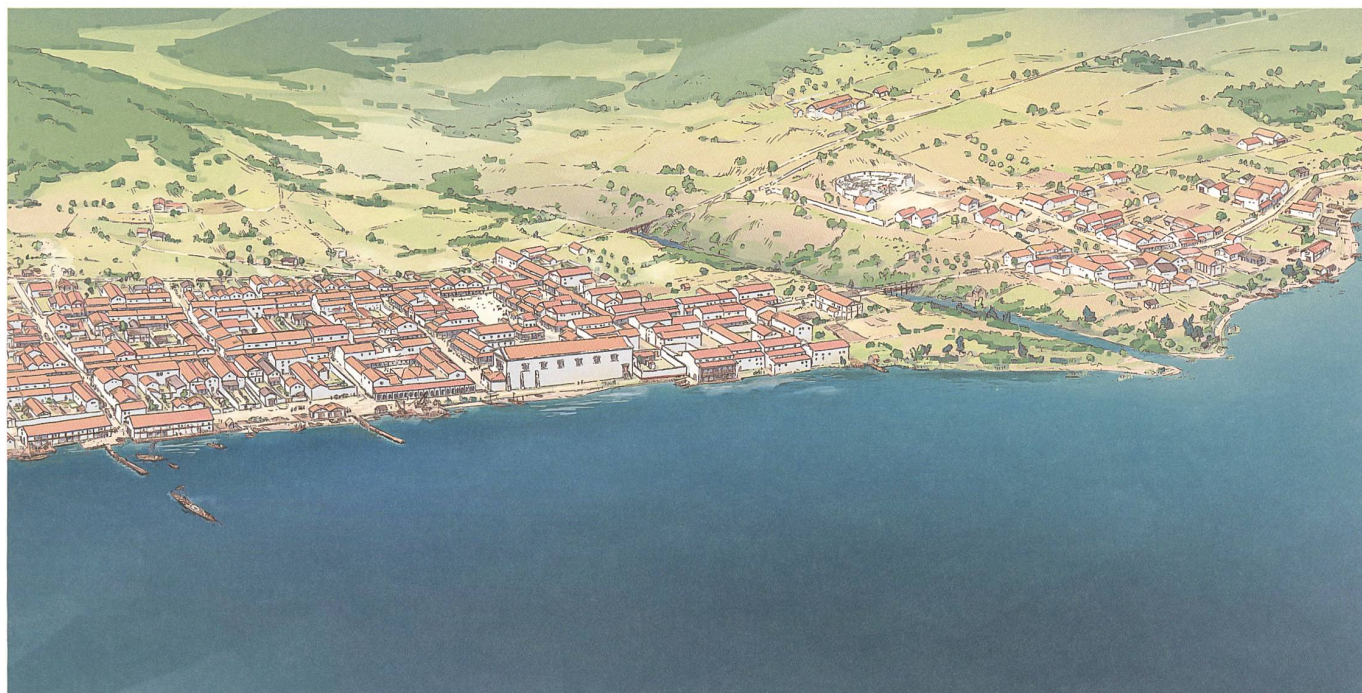
À travers le canton, on compte à ce jour une petite quarantaine de sites archéologiques visitables allant de vestiges simplement stabilisés, parfois agrémentés d'un ou deux panneaux d'information, jusqu'à des sites complets, englobant une promenade archéologique et un musée. Parmi ces derniers, seul le site d'Avenches compte un musée cantonal d'archéologie et une structure administrative réunis sous l'appellation Site et Musée romains. Les autres, Lausanne-Vidy, Nyon, Pully, Yverdon-les-Bains, sont propriétés des

communes, auxquelles incombent les frais de conservation, de mise en valeur et de fonctionnement.

Si les musées et leurs personnels sont intégrés depuis de longues années dans les budgets de fonctionnement de ces villes – exception notable faite du site des mosaïques d'Orbe, propriété du Canton, mais dont l'exploitation incombe à la Fondation Pro Urba –, les vestiges archéologiques en plein air sont moins bien lotis. Conserver des ruines sous nos latitudes est complexe et onéreux et les faire revivre de façon évocatrice et ludique, tout en restant rigoureux sur le plan scientifique, un challenge.

Conscientes du potentiel touristique de ce patrimoine, de nombreuses associations de valorisation se sont créées au fil des ans, parfois en soutien d'un musée existant, parfois justement parce qu'il n'en existe pas, afin de développer des projets de mise en valeur.

Si les envies ne manquent pas, la réalisation n'est pas sans embûches: il n'existe pas de postes budgétaires pour cette tâche ni davantage de personnel pour la valorisation des sites archéologiques au sein des communes et de l'État. La situation se complique du fait que l'entretien des ruines est souvent confié à des services qui n'ont pas une vocation culturelle et, partant, pas les compétences internes pour piloter de tels projets. Dans le cas de Lausanne, c'est ainsi le Service des parcs et domaines qui a la gestion de la promenade archéologique. Les services de voirie sont aussi souvent concernés, ne serait-ce que pour le balisage et les marquages au sol.



↑ Fig. 8
Vue d'ensemble du *vicus*,
réalisée pour le projet
« Lausanne Antique »,
intégrant les fouilles
récentes, comme celles
menées près du *forum*,
le port mis au jour lors
de la construction du
nouveau siège du CIO.
© Pro Lousonna,
B. Reymond

← Fig. 9
Plan et proposition
de restitution
axonométrique
de la basilique
de *Lousonna*.
© Pro Lousonna,
M. Dewarrat

2. Une promenade écoresponsable

Dès les années 1990, la Ville de Lausanne décide de cesser les traitements intensifs des espaces verts, en mettant sur pied un concept d'« entretien différencié » : au sein des espaces verts de la ville, le but est de diversifier la végétation par zones d'intérêt, tout en intervenant aussi peu que possible. La lutte biologique et les interventions mécaniques se substituent aux produits phytosanitaires de synthèse et l'arrosage se fait avec parcimonie.

Il en résulte, pour la promenade archéologique, l'impossibilité de continuer d'entretenir les surfaces de gravier qui distinguaient espaces fermés et cours et rues : ces surfaces

ont été reconverties en prairies extensives, fauchées une à deux fois par an **Fig. 10**.

Les prédateurs limitent les parasites et les plantes adventices ne sont pas considérées comme des « mauvaises herbes ». Aucun insecticide, aucun herbicide ni engrais de synthèse ne sont répandus. La végétation se contente de l'eau tombée du ciel. Seules mesures prises, outre la fauche : la taille hivernale des arbres et arbustes, si nécessaire, et l'élimination mécanique des plantes envahissantes.

Pour compléter ces mesures, l'éclairage public est interdit, afin d'éviter les nuisances sur la faune.

→ Fig. 10

A Vue aérienne de la promenade archéologique tout juste achevée, en 1976. On y voit bien les différents traitements de sols mis en œuvre pour restituer espaces ouverts, fermés et rues.

© Musée romain de Lausanne-Vidy

B Vue aérienne de la promenade archéologique en 2020. Depuis son aménagement, les arbres ont grandi et les secteurs en graviers ont été remplacés par des surfaces herbeuses. Les nouveaux supports d'information et longues-vues pallient la lecture moins aisée des vestiges.

© JD Studio



Monter un projet de valorisation dépend donc en premier lieu d'une mise en réseau des acteurs institutionnels. Quand tous ces partenaires ont donné leur accord, alors seulement les associations de sites à but non lucratif, au sens de l'art. 60 et suivants du Code civil suisse, peuvent initier une demande de fonds.

La mise en valeur du patrimoine est inscrite statutairement dans les modalités d'octroi du principal des organismes de soutien, la Fondation d'aide sociale et culturelle du Canton de Vaud, communément appelée Loterie Romande. Il existe un grand nombre d'autres fondations susceptibles d'apporter des contributions précieuses, en fonction de l'adéquation du projet avec leur champ d'action.

La valorisation du patrimoine, qu'il soit mobilier ou immobilier, a certes un coût. Mais il ne faut pas perdre de vue ses atouts touristiques et économiques, pour peu qu'on lui donne la place et les moyens qu'il nécessite. L'encouragement d'une vision dynamique du patrimoine fait d'ailleurs partie intégrante du Plan directeur cantonal¹, dont la mesure C11 décrit bien les enjeux et les intérêts : « depuis peu, on réalise également que le patrimoine culturel participe à la promotion économique, à travers sa contribution au cadre de vie et à l'image de marque des régions ».

Une revalorisation multifacette

Grâce au soutien des partenaires évoqués plus haut, l'association Pro Lousonna a pu mettre sur pied le projet « Lausanne Antique », puis engager le chargé de projet. L'association elle-même a dû assurer le suivi administratif et financier, une lourde tâche pour une structure composée uniquement de bénévoles. Mais le jeu en valait la chandelle !

Depuis l'été 2019, la promenade archéologique se présente ainsi au public dans ses nouveaux atours. Grâce aux marquages au sol mis en place entre le Musée romain et le parc, les visiteurs peuvent mieux mesurer l'étendue de la ville antique.

Une app de visite est par ailleurs en cours de développement : www.lausanneantique.ch propose de nombreuses informations sur les ruines visibles de la promenade et prochainement, plus largement, sur le *vicus*. À terme, l'idée est d'y adjoindre un volet botanique, afin de faire connaître aussi la faune et la flore des lieux.

Enfin, une installation artistique agrémente la visite, passerelle entre le passé et le présent, « qui permet d'interroger le temps, la mémoire, l'archéologie et, partant, les origines et l'identité », selon les termes des artistes **Encadré 3**.

3. Quand l'archéologie devient artchéologie

Imaginée par l'artiste Étienne Krähenbühl et son fils Fabien Krähenbühl, archéologue, « Horizons Lousonna » est une sculpture mettant en scène cinquante-six pieux gallo-romains, qui lévitent au-dessus du plan d'eau aménagé pour matérialiser le niveau antique du lac Léman **Fig. 11**. Ces pieux ne sont pas n'importe lesquels : en 2016 et 2017, plus d'un millier de ces éléments en chêne ont été découverts à

proximité, lors des fouilles archéologiques du siège du CIO, au cours desquelles le port de *Lousonna* a été mis au jour.

Séduits par les qualités esthétiques et symboliques de ce matériau, les artistes ont imaginé une œuvre d'art recyclant ces pieux, les détournant de leur fonction initiale de consolidation de quais et éléments de pontons pour en faire des éléments aériens dansant au-dessus de l'eau.



← **Fig. 11**
« Horizons
Lousonna »,
installation artistique
d'Étienne
et Fabien
Krähenbühl.
© Archéologie
cantonale, Lausanne

4. Le cadre légal

Nicole Pousaz

Dans le contexte législatif de la Suisse, état fédéral, la protection du patrimoine est régie par la loi fédérale du 1^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et l'ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN). Le but de la LPN est : « de ménager et de protéger l'aspect caractéristique du paysage et des localités, les sites évocateurs du passé, les curiosités naturelles et les monuments du pays, et de promouvoir leur conservation et leur entretien [...] » (article 1, alinéa a). Il est toutefois précisé en préambule qu'elle doit s'en tenir aux limites de la compétence conférée à la Confédération par la Constitution.

La Constitution fédérale dans sa version du 18 juillet 1999 traite bien de cet aspect à l'article 78 *Protection de la nature et du patrimoine*, et spécifie clairement que ladite protection est du ressort des cantons, même si dans l'accomplissement de ses tâches, la Confédération prend en considération les objectifs de la protection de la nature et du patrimoine.

Une disposition plus ancienne du droit suisse réside dans le Code civil, plus précisément dans le chapitre qui traite « De la propriété mobilière », où les articles 702 et 724 définissent à qui appartiennent les objets archéologiques. Ils sont bien la propriété du canton sur le territoire duquel ils ont été trouvés. En revanche, « les vestiges archéologiques immobiliers ne sont pas concernés par l'art. 724 CCS et restent, quelle que soit leur importance scientifique, esthétique ou architecturale, soumis au régime ordinaire de la propriété foncière. Ils appartiennent au titulaire du fonds sur ou dans lequel ils sont construits et le canton qui désire les protéger doit les classer ou les acquérir, éventuellement par expropriation »².

La constitution vaudoise fait état aussi du patrimoine culturel. Dans son chapitre IV *Patrimoine et environnement, culture et sport*, l'article 52, alinéa 1, mentionne que « L'État conserve, protège, enrichit et promeut le patrimoine naturel et le patrimoine culturel ».

Mais dans le canton de Vaud, c'est principalement la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) qui régit les « monuments historiques et antiquités ». Datée de 1969, elle est actuellement en cours de révision, mais en vigueur à l'heure où nous rédigeons ces lignes.

L'entretien des vestiges est traité dans ses articles 55 et 56, qui disposent que « les monuments historiques et les antiquités classés doivent être entretenus par leur propriétaire » et que l'État « peut participer financièrement aux fouilles ainsi qu'à l'entretien et à la restauration des monuments historiques et antiquités classés ».

Cela concerne toutefois l'entretien des biens classés – or tous les vestiges archéologiques visitables ne le sont pas – et les bases légales solides manquent pour aider les propriétaires à l'entretien des vestiges archéologiques. Par ailleurs, ils n'ont pas forcément autorité pour le faire.

Face au développement considérable des fouilles préventives dans le canton et à l'application du principe de causalité, qui vise à ce que le maître d'ouvrage doive en supporter les frais, des aides financières cantonales et / ou fédérales sont régulièrement allouées, en vertu de récentes jurisprudences (AVd. *Chroniques* 2015, p. 10–12), mais il s'agit là d'une autre part des charges en lien avec le patrimoine archéologique.

L'entretien et la restauration des sites sont plus problématiques car ils représentent des montants importants et requièrent des compétences professionnelles bien particulières. Même pour des objets lui appartenant – par exemple certains des monuments d'Avenches tels l'amphithéâtre ou le théâtre –, l'État doit faire appel à des crédits exceptionnels pour mener ces travaux lourds et onéreux, dépassant largement la dotation des budgets courants.

En outre, le concept d'entretien et de restauration n'inclut pas explicitement la valorisation par tous supports d'information souhaitables. Cette dernière étape de la « chaîne opératoire de l'archéologie », qui permet de restituer au grand public ce patrimoine collectif qui lui appartient *in fine*, se situe dans une zone grise, aux limites des compétences des institutions. Entre institutions patrimoniales cantonales au sens de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI) et institutions de protection du patrimoine culturel immobilier au sens de la LPNMS, les ressources internes sont difficiles à trouver. Quant aux propriétaires eux-mêmes, canton, communes et privés, les lois leur imposent le devoir d'entretenir leurs biens mais pas de les mettre en valeur.

Notes

1. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/amenagement/PDCn/1912.20_Adaptation_PDCn_4bis.pdf
2. Nathalie Tissot, « À qui appartiennent les trouvailles archéologiques ? », *Helvetia archaeologica*, vol. 101/102, 1995, p. 63–77.

Sélection bibliographique

- Collectif, *Domus, architecture et peinture d'une maison gallo-romaine*, Catalogue de l'exposition temporaire du 3 février au 11 juin 1995, Musée romain de Lausanne-Vidy.
- François Eschbach, « Le théâtre antique de Lousonna-Vidy », *Études de lettres*, 1-2.2011, p. 97–118.
- Gilbert Kaenel, *Lousonna. La Promenade archéologique de Vidy*, Guides archéologiques de la Suisse 9, Lausanne, 1977.
- Étienne et Fabien Krähenbühl, *Horizons Lousonna. Archéologie*, Gollion, 2019.

Pour en savoir plus
www.lausanneantique.ch



LOVSONNA
Lausanne antique



← Fig. 12
Entre le Musée, la mosaïque et la promenade archéologique, des pastilles sur les trottoirs permettent aux visiteurs de s'orienter. À l'arrière de l'image, signalé par un kakémono, le pavillon abritant la mosaïque, construit pour l'Expo 64. © Archéologie cantonale, Lausanne

Un projet, de nombreux intervenants

- *Conception graphique*
Transistor signalétique-communication, Lausanne
- *Panneaux en tôle d'acier thermolaquée et boîtiers, mâts et repose-pieds des longues-vues*
Metal System Sàrl, Échandens
- *Films adhésifs sur les panneaux et marquages au sol*
Meylan Publicité + Signalétique, Concise
- *Bases béton des panneaux*
Colas Suisse DG SA, Lausanne
- *Longues-vues, diapositives*
Atelier Delachaux Photographie, Lausanne
- *Restitutions architecturales*
Maximilien Dewarrat, Lausanne
- *Restitution générale du vicus*
Bernard Reymond, Yverdon
- *Coordination scientifique et technique*
Tibère Grec, Lausanne

Publications et rapports

Revues

Archéologie vaudoise. Chroniques 2018, Lausanne, 2019.

Bulletin de l'Association pro Aventico, 59, 2018, Avenches, 2019.

Monographies

Caroline Brunetti, Patrice Méniel, Claudia Nitu et al., *Mormont I. Les structures du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, canton de Vaud), fouilles 2006–2011. Tome 1 : description des structures. Tome 2 : catalogue des fosses à dépôts*, CAR, 177–178, Lausanne, 2019.

Pierre Corboud, Anne-Catherine Castella, Christiane Pugin, Jacques Léopold Brochier, Anne-Marie Rachoud Schneider, *Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) : prospection archéologique et analyse spatiale*, CAR, 173, Lausanne, coédition avec la Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève, 2019.

Mireille David-Elbiali, Alain Gallay, Marie Besse et al., *Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974–1981. Campaniforme et âge du Bronze*, CAR, 175, Lausanne, 2019.

Fabien et Etienne Krähenbühl, *Horizons Lousonna. Artchéologie*, Gollion, 2019.

Lucie Steiner (dir.), avec la collaboration de Justin Favrod, *Aux sources du Moyen Âge. Entre Alpes et Jura de 350 à l'an 1000*, Sion, Musée d'histoire; Lausanne, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Gollion, 2019.

Ariane Winiger, *Les stations lacustres de Clendy à Yverdon-les-Bains (Vaud, Suisse) : contexte environnemental, datations, stratigraphie et structures architecturales*, CAR, 174, Lausanne, 2019.

Articles

Hugo Amoroso, Aurélie Schenk, Danny Jeanneret, « Avenches VD, Route de Lausanne 5–7 (2017.11 et 2018.02) », *AAS*, 102, 2019, p. 170–171.

Isabelle André, « Lausanne VD, Vidy Boulodrome », *AAS*, 102, 2019, p. 163.

Aline Andrey, « Découvertes inédites à Orbe », *AS*, 42, 2019, 3, p. 40.

Aline Andrey, « Orbe VD, En Lavegny, Saint-Martin », *AAS*, 102, 2019, p. 222–223.

Sophie Bärtschi-Delbarre, « Les mosaïques d'Orbe, un chef-d'œuvre helvète », *Passé Simple, Mensuel romand d'histoire et d'archéologie, Hors-série 2019 : Le Nord vaudois à la croisée des chemins*, p. 20–22.

Sandro Bolliger, « Féchy VD, Ancien Collège », *AAS*, 102, 2019, p. 210.

Elena Burri-Wyser, « Une région de mégalithes », *Passé Simple, Mensuel romand d'histoire et d'archéologie, Hors-série 2019 : Le Nord vaudois à la croisée des chemins*, p. 17–19.

Elena Burri-Wyser, « Ruptures et continuité à l'ouest du Plateau suisse entre 2500 et 1750 av. J.-C. », in Cyril Montoya, Jean-Pierre Fagnart, Jean-Luc Loch, *Actes du XXVIII^e Congrès Préhistorique de France : Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilités, climats et entités culturelles*, Amiens, 30 mai–4 juin 2016. Volume 3 : *Néolithique-Âge du Bronze*, Paris, Société Préhistorique Française, 2019, p. 383–399.

Elena Burri-Wyser, in France Terrier (dir.), *Musée d'Yverdon et Région, 150 objets*, Gollion, 2019, « Hommes ou Dieux ? Les statues-menhirs de Clendy, Yverdon-les-Bains », p. 38–39 ; « L'énigme des Cortaillod, Yverdon-les-Bains »,

p. 40–41 ; « Mariages transjurassiens au Néolithique », p. 46–47 ; « Visions de la Préhistoire : des hommes industriels et des femmes coquettes », p. 60–61.

Elena Burri-Wyser, Lionel Pernet, « Sites mégalithiques et gallo-romains », in Bruno Corthésy (dir.), *Les bâtisseurs de Lavaux*, Lausanne, 2019, p. 19–28.

Valentine Chaudet, « La maison Charbon. Une maison à tour romane dans la ville haute de Lausanne », *Moyen Âge*, 24, 2019/2, juin 2019, p. 41–64.

Justin Favrod, « Flotte marchande à Yverdon », *Passé Simple, Mensuel romand d'histoire et d'archéologie, Hors-série 2019 : Le Nord vaudois à la croisée des chemins*, p. 9–10.

Mathias Glaus, « La Tour-de-Peilz VD, Château », *AAS*, 102, 2019, p. 218–220.

Mathias Glaus, « Orbe VD, Esplanade du château », *AAS*, 102, 2019, p. 222–223.

Denis Goldhorn, « Avenches VD, Place de la Gare – Aventica (2017.08–2018.03) », *AAS*, 102, 2019, p. 178.

Christophe Goumand et David Geoffroy, avec la participation de Véronique Rey-Vodoz, « Le film d'archéologie à Nyon : une jeune histoire de 20 ans », *AS*, 42, 2019, 1, p. 4–15.

Marie-Paule Guex, Brigitte Pradervand, « Des décors inattendus de l'évêque Guillaume de Challant dans les tourelles du château Saint-Maire », *Moyen Âge*, 24, 2019/2, juin 2019, p. 65–77.

Christophe Henny, « Rolle VD, Rue de Port 14 (parcelle 580) », *AAS*, 102, 2019, p. 195.

Olivier Heubi, « Avenches VD, Route cantonale 601 (2018.01) », *AAS*, 102, 2019, p. 178–180.

Fanny Lanthemann, « Lausanne VD, Vidy Boulodrome », *AAS*, 102, 2019, p. 189.

Maëlle Lhemon, « Avenches VD, Route du Faubourg – Vers le Cimetière », AAS, 102, 2019, p. 180.

Dorian Maroelli, « Quartier en mutation. Découvertes inédites au cœur du bourg médiéval de Payerne », AS, 42, 2019, 4, p. 16–23.

Dorian Maroelli, « Un village du Néolithique moyen et final découvert à Grandson », AS, 42, 2019, 4, p. 44.

Dorian Maroelli, « Grandson VD, Borné Nau », AAS, 102, 2019, p. 161.

Dorian Maroelli, Sophie Thorimbert, Clément Hervé, François Menna, « Montricher VD, En Genévriers 7 », AAS, 102, 2019, p. 190.

François Menna, « Corsier-sur-Vevey VD, Chemin du Milieu », AAS, 102, 2019, p. 238.

François Menna, « Payerne VD, Rue du Temple et Place de la Concorde », AAS, 102, 2019, p. 224.

François Mottas, « Le nœud routier millénaire du Nord vaudois », *Passé Simple, Mensuel romand d'histoire et d'archéologie, Hors-série 2019 : Le Nord vaudois à la croisée des chemins*, p. 2–8.

François Mottas, « Le nœud routier du Nord vaudois : un arbre séculaire », *Les chemins et l'histoire, Pierres au bord des chemins, ViaStoria – Fondation pour l'histoire du trafic*, décembre 2019, p. 20–25.

Claudia Nitu, « Occupation celtique. Le site du Mormont, reflet d'une communauté de la fin de l'âge du Fer », AS, 42, 2019, 3, p. 30–33.

Claudia Nitu, « Eysins VD, Les Vaux », AAS, 102, 2019, p. 153.

Anna Pedrucci, « L'Abbaye VD, Place de la Tour 12, Tour du Temple », AAS, 102, 2019, p. 217–218.

Anna Pedrucci, « Veytaux VD, Château de Chillon », AAS, 102, 2019, p. 246.

Sophie Thorimbert, « Aubonne VD, Rue de Trévelin 24 », AAS, 102, 2019, p. 237.

Alice Vanetti, « Les forêts et les montagnes vaudoises. Un retour sur la

marginalité économique de l'incultum du Canton de Vaud entre Moyen Âge et époque moderne », ARTEFACT, 9, 2019, p. 267–282.

Mémoires

Alison Giavina, *Les estampilles sur mortiers de « Lousonna ». Répertoire, typologie des marques et apports onomastiques*, dir. Professeur Thierry Luginbühl, Mémoire de Maîtrise universitaire ès Lettres en Sciences de l'Antiquité, Faculté des Lettres, Université de Lausanne, juin 2019.

Cindy Vaucher, *Les sépultures du premier millénaire de l'église Saint-Martin à Vevey*, dir. Professeur Michel Fuchs, Mémoire de Maîtrise universitaire ès Lettres en Sciences de l'Antiquité, Faculté des Lettres, Université de Lausanne, décembre 2019.

Rapports

Apples. *Les Délices, tranche C3 de la gravière*. Int. 12408 / Aff. 684. Rapport de diagnostic archéologique du 27 au 30 août 2019, Clément Hervé, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2019.

Annex-sur-Orbe. *Ruelle de la Dîme 4*. Int. 12395 / Aff. 688. Rapport de relevé du bâti et de sondage 17 juillet et 6 septembre 2019, Bastien Julita, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Bavois (VD). *Château*. Int. 12148. Analyse des façades extérieures de la tour nord-est du corps de logis sud, Anna Pedrucci, Archéotech SA, Épalinges, 11 mars 2019.

Bercher. *La Thiolaz*. Int. 12324 / Aff. 679. Rapport de sondages archéologiques 15 mai 2019, Aline Andrey, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Bofflens. *Valebin II*. Int. 12251 / Aff. 668. Rapport de diagnostic et de surveillance archéologique du 21 mars au 8 avril 2019, Aurélie Dorthe, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Champagne. *Chemin de Praz 2*. Int. 12216 / Aff. 658. Rapport de diagnostic archéologique 12 décembre 2018, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

Champagne. *En Praz. Projet « Technoterra »*. Int. 12222 / Aff. 659. Rapport de sondages archéologiques 14 et 15 janvier 2019, Christophe Chauvel, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2019.

Commugny. *L'Église*. Int. 12156 / Aff. 648. Rapport de fouille archéologique du 10 septembre au 14 septembre 2018, Alain Steudler, Clément Hervé, Archeodunum SA, Gollion, juin 2019.

Commugny. *Route de Founex 10*. Int. 12231 / Aff. 660. Rapport de sondages archéologiques 28 février 2019, Christophe Henny, Archeodunum SA, Gollion, mars 2019.

Corcelles-près-Concise. *Le Tombex, Au Village*, RC 401 B-P. Int. 11793 / Aff. 476. Rapport de surveillance archéologique 3 mai 2017 au 6 septembre 2018, François Menna, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2019.

Corcelles-près-Concise. *En Colache. Parcelle 126*. Int. 12123 / Aff. 638. Rapport de diagnostic et suivi archéologique 11 juillet 2018 et 22–24 janvier 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Corcelles-près-Concise. *L'Argileuse, Clos Saint-Pierre. Parcelle 340*. Int. 12368 / Aff. 682. Rapport d'opération archéologique du 13 au 24 juin et du 3 au 5 juillet 2019, François Menna, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2019.

Daillens. *Pain d'Avoine*. Int. 12137 / Aff. 641. Rapport archéologique archéologique du 16 juillet au 23 août 2018, Morgan Millet, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2019.

Denges. *Le Trési. Nouveau dépôt MBC pour la flotte routière du littoral*. Int. 12260 / Aff. 670. Rapport de diagnostic archéologique 29 et 30 mars et 11 au 15 avril 2019, Dorian Maroelli, Sylvie Gobbo, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Dully. *Le Martelet, Au Tauny*. Int. 12246 / Aff. 667. Rapport de sondages et de surveillance archéologique du 7 mars au 13 juin 2019, Aurélie Dorthe, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Eysins. *Les Vaux*. Int. 12028 / Aff. 624. Rapport d'opération archéologique 20 au 31 août 2018, Claudia Nitu, Archeodunum SA, Gollion, mars 2019.

Gimel. En Bauloz. Int. 12428. Suivi d'installation de canalisations en plein champ 1–2 octobre 2019, Anna Pedrucci, Archéotech SA, Épalinges, 2 octobre 2019.

Gingins. Chemin de Mont d'Eau-du-Milieu 6. Int. 12405 / Aff. 686. Rapport de diagnostic archéologique 13 août 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, septembre 2019.

Grandson-Corcelettes Les Pins. Int. 11824. GCP17. Rapport préliminaire. Volume 1 : texte, figures et annexes. Volume 2 : listes, Elena Burri-Wyser, Archéologie cantonale, Lausanne, février 2019.

Grandson VD. Corcelettes Les Pins. Int. 11824. Analyse micromorphologique de deux profils. Étude complémentaire des faciès lacustres et anthropiques, Michel Guélat, Kristin Ismail-Meyer, Sédiqua, Bâle, décembre 2019.

Grandson-Corcelettes Les Pins 2017. Int. 11824. Étude anthropologique des ossements de la station lacustre, Audrey Bridy, Archéotech SA, Épalinges, 10 février 2020.

Grandson-Corcelettes Les Pins : étude carpologique, Patricia Vandorpe, Örne Akeret, Université de Bâle, 2019.

Grandson, Montagny-près-Yverdon, Yverdon-les-Bains. AIERG, 1^{re} étape. Int. 12154 et 12155 / Aff. 645. Rapport de diagnostic archéologique du 10 au 26 septembre 2018, Marie Canetti, François Menna, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2019.

Grandson. Les Tuileries, Le Grandsonnet. Int. 12154 et 12310 / Aff. 675. Rapport de diagnostic archéologique du 6 mai au 7 mai 2019, Marie Canetti, François Menna, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2019.

L'Abbaye. Vallée de Joux (VD). Clocher – Tour. Int. 12033. Constat archéologique sur les maçonneries, suivi de la tranchée parafoudre et sondages archéologiques mai–novembre 2018, Anna Pedrucci, Archéotech SA, Épalinges, 7 mai 2019.

La Chaux. En Vigny, parcelle 153. Int. 12262 / Aff. 674. Rapport de diagnostic archéologique 27–28 mars 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, avril 2019.

La Sarraz. Le Bourg et le château 2016–2018. Int. 11758. Rapport de surveillance archéologique 22.11.2016 au 20.09.2018, Fabien Krähenbühl, Archeodunum SA, Gollion, avril 2019.

La Tour-de-Peilz. Collège Courbet. Int. 12419 / Aff. 700. Rapport de diagnostic archéologique 25 septembre 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Lausanne-Vidy. Maison olympique. Int. 11455. VYO16 / Aff. 394, VYO18 / Aff. 647. Rapport d'opération archéologique 26 janvier 2016 au 4 octobre 2018. Vol. 1 : Description des vestiges – Étude géologique. Vol. 2 : Inventaire des photographies numériques. Vol. 3 : Espace funéraire. Vol. 4 : Inventaire du mobilier – Études spécialisées, Romain Guichon, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

Lausanne-Vidy. Prés-de-Vidy. Int. 12242 / Aff. 662. Rapport de surveillance archéologique 13 au 18 février 2019, Romain Guichon, Archeodunum SA, Gollion, mars 2019.

Lausanne-Vidy. Station d'épuration des eaux usées, renouvellement de la filière de traitement (phase 2). Int. 11741 / Aff. 461. Rapport d'opération archéologique 23 septembre 2016 au 6 avril 2017, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Lausanne. Parc de la Brouette. Int. 11881 / Aff. 499. Rapport d'opération archéologique 11 septembre au 6 octobre 2018, Sophie Thorimbert, Geneviève Perréard Lopreno, Archeodunum SA, Gollion, mars 2019.

Lausanne. Av. Robert de Menthon 12. Int. 12190 / Aff. 1202. Mur de ville. Sondages et fouille archéologiques octobre 2018–janvier 2019, Mathias Glaus, Archéotech SA, Épalinges, juillet 2019.

Lausanne-Bavaria. Rue du Petit-Chêne 10 (ECA 70). Int. 12191. Investigations archéologiques dans le sous-sol, octobre 2018–février 2019, Valentine Chaudet, Lausanne, octobre 2019.

Lussey-Villars. Route de Dizy, parcelle 1302 et 1303. Int. 12430 / Aff. 716. Rapport de diagnostic archéologique du 8 au 10 octobre 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2019.

Mex. Autour de l'église. Int. 12100 / Aff. 630. Rapport de sondages 23 mai au 14 juin 2018, Bastien Julita, Anne Schopfer, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

Montanaire. RC 543. Int. 12387 / Aff. 685. Rapport de diagnostic archéologique

2 et 3 juillet 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, août 2019.

Montricher. Rue des Remparts. Int. 11880 / Aff. 497. Rapport de fouille archéologique 29 août au 22 septembre 2017, Alain Steudler, Archeodunum SA, Gollion, avril 2019.

Morges (VD). Place Charles-Dufour et Rue de la Gare. Int. 12347 / Aff. 1229. Suivi de tranchées de services dans l'emprise du projet hydro-thermique « Morges Lac » en zone archéologique, Audrey Bridy, Archéotech SA, Épalinges, 20 novembre 2019.

Moudon. Maison de la Santé. Int. 12168 / Aff. 644. Rapport d'opération archéologique 20–21 août et 3–9 octobre 2018, Dorian Maroelli, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Nyon. Promenade du Jura 7/9. Int. 10817 et 10675 / Aff. 191. Rapport de fouille octobre 2010 et juin 2012, Christophe Henny, avec les collaborations de Clément Hervé et Aurélie Crausaz, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2019.

Nyon. Rue de la Morâche 3. Immeuble UNIA. Int. 12107 / Aff. 1024. Rapport de surveillance archéologique 30 août au 20 septembre 2018, Sandro Bolliger, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

Nyon. Hôtel Beau-Rivage. Int. 12302 / Aff. 1033. Rapport de sondages archéologiques 17–18 avril 2019, Christophe Henny, Archeodunum SA, Gollion, juin 2019.

Nyon. Place de la Gare. Aménagements temporaires « Easy street » et services SI. Int. 12238 / Aff. 1031. Rapport de surveillance archéologique du 25 février au 4 avril 2019, Christophe Henny, Archeodunum SA, Gollion, août 2019.

Ollon et Bex. Source de la Rippaz. Int. 11999 / Aff. 615. Rapport de surveillance archéologique février–novembre 2018, Aline Andrey, Archeodunum SA, Gollion, février 2019.

Orbe. Château. Int. 12382. Tour carrée nord-est : constat archéologique, intérieur des niveaux inférieurs, Mathias Glaus, Archéotech SA, Épalinges, 27 mai 2019.

Orbe. Esplanade du château. Int. 12026. Analyse archéologique des murs de terrasse ouest mars–avril et août–octobre 2018, Mathias Glaus, Archéotech SA, Épalinges, 20 août 2019.

Orbe. Gruvatiez – En Lavegny. Étape 2. Int. 12404 / Aff. 692. Rapport de diagnostic archéologique août 2019, Aline Andrey, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2019.

Pampigny. Rue de l'Auberge. Int. 12256 / Aff. 608. Rapport de sondage archéologique 8 novembre 2017, Bastien Julita, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Pampigny. Au Rionzy, Au Château. Int. 12379 / Aff. 683. Rapport de surveillance archéologique juin-septembre 2019, Aline Andrey, Audrey Gaillard, Archeodunum SA, Gollion, mars 2020.

Payerne. Place de la Concorde. Int. 12357 / Aff. 680. Rapport de diagnostic archéologique 5, 7 et 11 juin 2019, Clément Hervé, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2019.

Payerne. Rue du Temple, Place de la Concorde. Int. 12042 / Aff. 625. Rapport de surveillance archéologique du 25 avril au 14 juin 2018, François Menna, Clément Hervé, Aurélie Crausaz, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Payerne. Rue de la Croix-Blanche, Grand-Rue. Int. 12042 / Aff. 627 et 634. Rapport de surveillance archéologique du 24 mai au 22 juin 2018, François Menna, Clément Hervé, Aurélie Crausaz, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Payerne. Rue du Simplon, rue des Granges. Int. 12413 / Aff. 697. Rapport de documentation archéologique 2 septembre 2019, Clément Hervé, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2019.

Penthalaz. EMS Venoge. Parcelles 618/950. Int. 11974 / Aff. 610. Rapport de diagnostic 13 décembre 2017, Christophe Henny, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2019.

Rolle. Rue du Temple. Int. 12103 / Aff. 631. Rapport de suivi archéologique du 5 juin au 6 novembre 2018, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2019.

Trélex. Bois de Ban, Parcelle 491. Int. 12237 / Aff. 439. Rapport de diagnostic et suivi archéologique 19 février au 8 mars 2019, Sandrine Oesterlé, Archeodunum SA, Gollion, avril 2019.

Vevey. Rue du Théâtre 6 (ECA 318). Int. 12281. Surveillance et documentation archéologique dans le périmètre du dispositif défensif de la ville médiévale (avril-mai 2019), Valentine Chaudet, Lausanne, janvier 2020.

Veytaux (VD). Château de Chillon. Int. 12167 et 12252 / Aff. 50-31 et 50-32. Abords et jardin. Sondages préliminaires et suivi archéologique du terrassement de la cafétéria – octobre à novembre 2018. Suivi archéologique des tranchées de consolidation du mur surplombant le jardin – mars à avril 2019, Audrey Bridy, Anna Pedrucci, Archéotech SA, Épalinges, 25 novembre 2019.

Yverdon (VD). Collège Pestalozzi. Int. 12171. Salle de gymnastique du collège Pestalozzi, suivi de tranchée – octobre à novembre 2018, Mathias Glaus, Archéotech SA, Épalinges, 28 mai 2019.

Yverdon-les-Bains. Rue des Jordils 6 / Pestalozzi 4b. Int. 12205 / Aff. 552. Rapport d'opération archéologique 19 octobre 2018 au 1^{er} février 2019, François Menna, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2019.

Yverdon-les-Bains. Rue des Moulins. Int. 11327. Suivi archéologique des travaux pour les tranchées de service et pour la réfection de la voirie 2015. Étude préliminaire du mobilier céramique des époques moderne et contemporaine dans un lieu de production. Vol. I : Texte. Vol. II : Annexes graphiques. Vol. III : Annexes rapport, Romain Andenmatten, Ursule Babey, Archéotech SA, Épalinges, décembre 2019.

Yverdon-les-Bains. Rue du Pré. Int. 12455. Suivi archéologique d'installation de canalisation dans la rue du Pré, 27 novembre–3 décembre 2019, Antoine Tenud, Archéotech SA, Épalinges, 10 février 2020.

Yverdon-les-Bains/Treycovagnes. RC276-Carrefour du Châtelard. Int. 12306 / Aff. 676. Rapport de diagnostic archéologique 8 mai au 15 mai 2019, François Menna, avec la collaboration de Clément Hervé (mobilier céramique) et Barbara Hiltmann (numéraire, MMC), Archeodunum SA, Gollion, mars 2020.

Yvonand. Grande Cariçaie. Int. 12458. Mesures d'entretien et de conservation de la Grande Cariçaie (décapage roselières terrestres), parcelle 1658, 20–22 novembre 2019, Elena Burri-Wyser, Isabelle André, Marie Canetti, Archéologie cantonale, Lausanne, 26 novembre 2019.

